



La Tène



Saint-Blaise



Enges



Hauterive



Le Landeron



Lignières



Cornaux



Cressier

Cave des Lauriers 1879
Jungo & Fellmann – Cressier

Visite – Dégustation – Vente directe
75cl.ch
Ouvert Samedi de 10 à 12 h et RDV



L'ambassadeur des produits du terroir est portugais.

Explosion des allergies au pollen Une personne sur cinq serait touchée en Suisse



Votre éco-constructeur

- Entreprise générale / Entreprise totale
- Rénovations et assainissements
- Béton armé et maçonnerie
- Ouvrages d'art en béton armé
- Génie civil
- Terrassements et travaux spéciaux
- Revêtements bitumineux
- Travaux hydrauliques
- Renaturation et protection contre les crues / Génie hydraulique
- Valorisation des matériaux
- Déconstruction et désamiantage
- Peinture et plâtrerie

www.martiarc.ch



messeiller
Lakeside Printhouse

www.messeiller.ch

Imprimer

c'est chez Messeiller!

impression offset et numérique
rapide • efficace • attrayant



Messeiller SA
Place de la Fontaine 1
Case postale 142
2034 Peaseux
032 756 12 96
vente@messeiller.ch
www.messeiller.ch

Editeur du Bulcom
BULCOM



AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

vu la requête du 23 mars 2023 par laquelle le Conseil communal de Saint-Blaise sollicite du Conseil d'État l'approbation et la sanction de la création d'une zone réservée, secteur « Les Fourmillières » adopté par le Conseil général dudit lieu, le 15 décembre 2022;

vu les articles 96 et 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), du 2 octobre 1991 et son règlement d'exécution (RELCAT), du 16 octobre 1996;

vu la loi concernant les émoluments du 10 novembre 1920 et son arrêté d'exécution du 7 janvier 1921;

vu le préavis du conseiller d'État, chef du Département du développement territorial et de l'environnement, du 29 novembre 2022,

arrête:

Article premier La création d'une zone réservée, secteur « Les Fourmillières », adoptée par le Conseil général de Saint-Blaise, le 15 décembre 2022, est approuvée et sanctionnée.

Art. 2 Un émolument de sanction de 100 francs est prélevé.

Art. 3 Le Conseil communal de Saint-Blaise est chargé de la publication du présent arrêté dans la Feuille officielle conformément à l'article 96a de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

Neuchâtel, le 28 avril 2023

Au nom du Conseil d'État:

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.05.23 au 16.06.23 Publication FAO n° 20

Dossier SATAC n° 116120

Parcelle(s) et coordonnées: 4430 - Saint-Blaise; 1207307/2565524

Situation: Martenet; Rue Daniel-Dardel 11

Description de l'ouvrage: Aménagement d'un escalier extérieur, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre et modification jardin et terrasse

Requérant(s): Ludovic Kuntzer, 2072 St-Blaise; Stéphanie Kuntzer, 2072 St-Blaise

Auteur(s) des plans: Veronica De Biase DeBiase Architecture Sàrl, Rue de Neuchâtel 15a, 2072 Saint-Blaise

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à moyenne densité / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à la vigne

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.05.23 au 16.06.23 Publication FAO n° 20

Dossier SATAC n° 115781

Parcelle(s) et coordonnées: 3239 - Saint-Blaise; 3239 - Saint-Blaise; 3239 - Saint-Blaise; 1208482/2566079

Situation: Crêt Morel; Le Villaret 32

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air/eau et création d'une cave à vin - Mise en conformité

Requérant(s): Gianluca Fiorucci, 1586 Vallamand

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 24 c LAT, Zone de protection des eaux S2, Défrichement Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

SAINT-BLAISE



ARRÊTÉ

Conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, nous portons à votre connaissance qu'au cours de sa séance du 11 mai 2023, notre Législatif a adopté les arrêtés suivants:

1. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 30'000.00 pour le remplacement des systèmes de stationnement payant au port.
2. Arrêté relatif à une demande de crédit d'engagement de CHF 75'000.00 destiné au remplacement de trois armoires électriques à basse tension.
3. Arrêté relatif à une demande de crédit complémentaire et supplémentaire de CHF 120'000.00 pour les réparations d'importantes fuites d'eau sur le réseau d'eau de boisson communal.

Echéance du délai référendaire: mercredi 21 juin 2023.

Les documents peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures de bureau.

LE CONSEIL COMMUNAL

ENGES



MODIFICATION D'HORAIRE DU 22 MAI AU 9 JUIN 2023

Du 22 mai au 9 juin 2023, l'horaire d'ouverture de l'administration communale est modifié de la manière suivante.

Mardi 23 mai: de 14h00 à 17h45

Jedi 25 mai: Fermé

Lundi 29 mai: Férié

Mardi 30 mai: de 14h00 à 17h45

Mercredi 31 mai: de 08h00 à 11h00 (en lieu et place du jeudi 1^{er} juin)

Mardi 6 juin: de 14h00 à 17h45

Mercredi 7 juin: de 08h00 à 11h00 (en lieu et place du jeudi 8 juin)

Nous vous rappelons, qu'il est tout de même possible de prendre rendez-vous si les horaires ci-dessus ne correspondent pas à vos disponibilités.

Tout en vous remerciant d'en prendre bonne note, nous vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

Administration communale

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Place de la Fontaine 1, CP 142, 2034 Peseux
032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Sandra Rocha, 032 756 97 93, annonces@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Rédaction: redaction@bulcom.ch, 076 324 64 50

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17h

www.messeiller.ch

Je ne suis pas une pub.
Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.

Faites un don avec TWINT!

SWISSAID
Engagé BFC
Contre la faim.

AVIS OFFICIELS des communes

SAINT-BLAISE



ARRETE TEMPORAIRE CONCERNANT LA CIRCULATION ROUTIERE

Le Conseil communal de Saint-Blaise,
Vu la loi fédérale sur la circulation routière, du 19 décembre 1958,
Vu l'ordonnance sur la signalisation routière, du 5 septembre 1979,
Vu la loi sur les routes et voies publiques (LRVP) du 21 janvier 2020 et son règlement d'exécution (ReLRVP) du 1^{er} avril 2020,

considérant :

La tenue de la foire de St-Blaise qui se tient chaque année, le dernier samedi du mois de mai.

La tenue de concerts durant la nuit dans le secteur du Temple.

La tenue d'une brocante coffre ouverts le dimanche suivant la foire.

La présence d'attractions foraines.

arrête temporairement :

Article premier.- Le stationnement et la circulation sont interdits sur la partie Est de la Grand'Rue, soit de la Fontaine de l'Hôtel communal au bout de l'impasse, du 26.05.2023 à 06h00 au 28.05.2022 à 18h00 (signaux 2.50 OSR « stationnement interdit » et 2.01 OSR « interdiction générale de circuler », complément « excepté services publics »).

Art. 2.- Le stationnement et la circulation sont interdits sur le tronçon de la rue du Port sis au Nord du giratoire du Vieux-Pressoir ainsi que sur la Grand'Rue et la rue du Temple, le 27.05.2022 de 06h00 à 21h00 (signaux 2.50 OSR « stationnement interdit » et 2.01 OSR « interdiction générale de circuler »).

Art. 3.- Le stationnement et la circulation sont interdits sur la Grand'Rue entre l'immeuble n°6 et l'intersection avec la ruelle du Lac, ainsi que sur la rue du Temple, du 27.05.2022 à 21h00 au 28.05.2022 à 04h30 (signaux 2.50 OSR « stationnement interdit » et 2.01 OSR « interdiction générale de circuler »).

Art. 4.- Le stationnement et la circulation sont interdits sur le tronçon de la rue du Port sis au Nord du giratoire du Vieux-Pressoir ainsi que sur la Grand'Rue entre la Fontaine de l'Hôtel communal et l'intersection avec la ruelle du Lac, le 28.05.2022 de 10h00 à 15h00 (signaux 2.50 OSR « stationnement interdit » et 2.01 OSR « interdiction générale de circuler »).

Art. 5.- Les véhicules se trouvant aux emplacements interdits seront évacués et mis en fourrière.

Art. 6.- Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale.

Saint-Blaise, le 11 mai 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

LE PRÉSIDENT
P. SCHMID

LE SECRÉTAIRE
M. RENAUD

ENGES - LA TÈNE - HAUTERIVE - SAINT-BLAISE



« DUEL INTERCOMMUNAL COOP » : DU 1^{ER} MAI AU 3 JUIN 2023!



Quoi que vous fassiez! - Quel que soit votre âge! - Où que vous soyez!
Chaque minute compte pour votre commune!

Au cours de ce mois de mai, vous avez la possibilité de mettre au défi vos amis des villages voisins et tenter de faire gagner votre commune préférée au duel qui oppose les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. Relevez le défi et commencez dès aujourd'hui à enregistrer des minutes de mouvement en faveur de votre commune.

En plus de vos activités individuelles que vous pouvez entrer directement dans l'application 'Duel intercommunal Coop', voici le programme spécifique de la commune de **Hauterive NE**.

Rendez-vous hebdomadaires

Lundis 8, 15 et 22 mai	12h45 à 13h30	Aquagym, Piscine d'Hauterive
Lundis 8, 15 et 22 mai	17h45	Nordic Walking, départ de la Prise Gaudet, Hauterive
Mardis 2, 9, 16, 23 et 30 mai	13h30 à 14h15	Aquagym, Piscine d'Hauterive
Jeudis 4, 11, 18 et 25 mai	18h00 à 19h00	Prendre soin de son corps, Cabinet La Libellule, Guerin 3, Hauterive
Jeudis 4, 11 et 25 mai	14h00	Nordic Walking, départ de la Prise Gaudet, Hauterive
Jeudis 4, 11 et 25 mai	20h00 à 21h00	Gym Hommes, portes ouvertes, Centre sportif Hauterive

Activités ponctuelles

Mercredi 3 mai	14h00 à 16h30	Sortie des résidents Home Beaulieu
Mercredis 10 et 24 mai	17h00 à 19h00	Tennis Club, Centre sportif Hauterive
Samedi 13 mai	Dès 14h00	Beach-Volley, Plage d'Hauterive
Dimanches 14 et 21 mai	11h00 à 12h30	Cours de Yoga, Centre sportif Hauterive
Samedi 3 juin	08h00 à 12h30	Marche intercommunale des 4 communes avec risotto

En self-scanning (Téléchargez l'appli, sélectionnez votre commune et c'est parti)

Du 1^{er} mai au 31 mai Divers cours (spinning, pilate, ...) et accès gratuit aux engins de musculation, **Fitness fit4-U**
Du 1^{er} mai au 31 mai Accès gratuit au bassin de natation du C.S. durant les heures d'ouverture au public
Du 1^{er} mai au 31 mai VTT, jogging, parcours vita, Nordic, balade avec poussette, chiens, etc.

- Découvrir le programme complet sur <https://www.duelintercommunalcoop.ch/communes> & Sur l'application du 1^{er} mai au 31 mai 2023



Nos partenaires :

Nordic Walking, Tennis Club Hauterive, FC Hauterive, Gym Hommes Hauterive, Aquation, Fitness Fit4-U, Beach volley Hauterive



MON RÉGIO

La semaine prochaine le **Bulcom** est sur RTN. Vendredi, votre journal est l'invité de Raphael dans la Matinale.

À ÉCOUTER LE 26 MAI DÈS 7H50 ET À RETROUVER SUR RTN.CH





AVIS OFFICIELS des communes

LES COMMUNES Y PARTICIPENT

ENGES - LA TÈNE - HAUTERIVE - SAINT-BLAISE



DUEL INTERCOMMUNAL DE LA SUISSE BOUGE DU 1^{ER} MAI AU 3 JUIN

En 2022, vous avez aimé le petit déjeuner à Enges, la convivialité tout au long du parcours et l'accueil dans chacune des communes ? Nous repartons pour un tour en 2023 !

La marche des 4 communes aura lieu le samedi 3 juin

Venez accumuler des minutes de sport dans le cadre de la Suisse bouge en participant à la marche des 4 communes !

Les marcheuses et marcheurs qui optent pour **le grand parcours (12.6 km)** ont **RDV à 8h à Enges** où un ravitaillement de départ les attendra. Les personnes préférant **le moyen parcours (env. 7 km)** ont **RDV à 9h00 à la poste d'Hauterive, départ via le CS 9h30**. Les 2 groupes se rejoindront à 9h50 à la fontaine ronde de St-Blaise (carrefour ch. des Carrières et ch. des Deleynes). Le trajet passe ensuite par les jardins de Saint-Blaise et la commune de La Tène via la passerelle où un 2^e ravitaillement permettra de refaire le plein d'énergie (dépôt des travaux publics, ancien hangar des pompiers). Les personnes voulant faire **le petit parcours** nous y rejoindront **vers 10h25**.

Le retour se fait par le bord du lac, avec une halte au port de St-Blaise pour celles et ceux qui ont besoin d'une pause (3^e ravitaillement). La boucle se terminera par la belle montée du chemin de la Combe à Hauterive, pour déboucher sur la place du village vers 12h30 où nous serons accueillis par la Société d'Emulation qui aura préparé son délicieux risotto (en cas de mauvais temps, au centre sportif).

Réservez la date et **inscrivez-vous dès maintenant** pour **le déplacement en transport public (offert) et le repas** sous Hauterive@ne.ch ou au 077 513 59 79 (9h00-11h00 13h30-16h00) (**délai: 27 mai**).

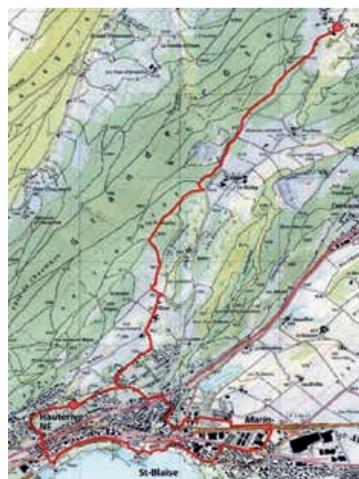
Repas: risotto aux bolets CHF 7.- avec saucisses CHF 12.-/pers.

Choisissez **les transports publics pour vous rendre à Enges: Car postal ligne B133 direction Enges,**

Arrêt Enges village, arrivée à 7h58

Attention: à Hauterive, les parkings du STPA et du CS sont payants

Les minutes de sport effectuées pendant la marche seront entrées de manière centralisée par l'organisateur.



LA SUISSE BOUGE
LE BOULET QUI NOUS RASSEMBLE

Marche des 4 communes du 3 juin 2023
Contact: M. Eymann 077.513.59.79,
Inscription: hauterive@ne.ch

Grand parcours:
Arrivée à Enges en car postal: 7h58 (Enges village)
Ravitaillement
Départ marche 8h30

Point de rencontre des personnes arrivant d'Enges, avec les personnes parties du centre sportif (CS) d'Hauterive à la Fontaine ronde, sise au carrefour des chemins des Carrières et des Deleynes Environ: 9h50

Moyen parcours:
RDV Place de la poste Hauterive 9h00
Départ via le CS 9h30

Arrivée pl. du village ±12h30
Risotto aux bolets FR 7.-
Avec saucisse fr 12.-

Déplacement à Enges en car postal (ligne B133 direction Enges).
www.postauto.ch/fr
Arrêt Enges village (7h58)

Petit parcours:
RDV à 10h15 au dépôt des travaux publics de La Tène (ancien hangar des pompiers) 3^e ravitaillement

Programme complet sur les sites des communes et sur www.duelintercommunalcoop.ch

QualityNet Entreprise de Nettoyage

- Nettoyage de vitres, vitrages et vérandas
- Nettoyage régulier de bureaux et locaux commerciaux
- Shampoing de moquettes et de tapis
- Nettoyage d'appartements, maisons et villas
- Service de conciergerie
- Service femme de ménage

Chemin des Nageux 15 • 2087 Cornaux
Téléphone: +41 32 535 52 75 • Mobile: +41 78 667 95 27
info@qualitynet.ch • www.qualitynet.ch

Marquage publicitaire
Impression digitale
Décoration adhésive

ADL
PUBLICITÉ

Grand-Rue 4 | 2035 Corcelles NE
032 727 20 00 | info@adl.ch
WWW.ADL.CH

AVIS OFFICIELS des communes

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 12.05.2023 au 12.06.2023

Publication FAO n°: 19

Dossier SATAC n°: 107732

Requérant: Swisscom (Suisse) SA

Article cadastral n°: 4953

Situation: Rue des Planches-Vallier 7

Auteur des plans: Axians Suisse SA, En Budron H10, Le Mont-sur-Lausanne

Nature des travaux: Construction d'une nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec mât, systèmes techniques et de nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G./ CRSR

Sanction: minime importance

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 12 mai 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 17.05.2023 au 16.06.2023

Publication FAO n°: 20

Dossier SATAC n°: 116147

Requérant: DOBLER Raymond Michel

Article cadastral n°: 4411

Situation: Rue des Prélards 38; Lieu-dit: Les Planches-Vallier

Auteur des plans:

Nature des travaux: Installation d'une verrière à fleure du balcon supérieur avec dalle en béton armé (jardin d'hiver non chauffé)

Sanction: minime importance

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 17 mai 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par le Service cantonal de l'aménagement du territoire, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

L'enquête publique est ouverte du 17.05.2023 au 16.06.2023

Publication FAO n°: 20

Dossier SATAC n°: 115401

Requérant: BURGDORFER Damien et Léna

Article cadastral n°: 5679

Situation: Chemin des Chenevières 1

Auteur des plans: Yann Ferry, FP architectes Sàrl, 2088 Cressier

Nature des travaux: Transformations et assainissement d'une maison, création d'une pergola et remplacement d'un cabanon par un garage

Sanction: définitive

Les plans de construction peuvent être consultés à l'administration communale de Cressier ou sur demande préalable auprès du Service de l'aménagement du territoire (SAT), rue Tivoli 5, 2002 Neuchâtel.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Seule la demande de permis de construire parue dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel fait foi.

Cressier, le 17 mai 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



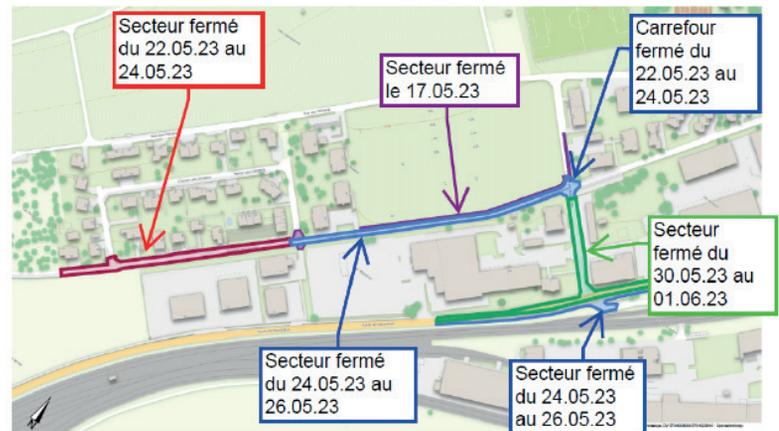
AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,

Nous vous informons que les travaux pour les aménagements de surface au chemin des Argilles et au chemin des Malpierrez se poursuivent.

Durant ces travaux, certains secteurs seront périodiquement fermés à la circulation selon les indications figurant dans le schéma ci-dessous.

Les véhicules pourront être stationnés exceptionnellement hors case au chemin des Vergers et à la rue des Prélards durant les travaux.



Nous vous invitons à prendre contact directement avec les équipes de construction si vous souhaitez connaître en temps réel l'avancement du chantier.

Dans tous les cas, nous vous demandons de vous conformer à la signalisation mise en place.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux.

LE CONSEIL COMMUNAL

A l'affiche
Les pires VE 19, SA 27 & DI 28 mai à 20h30
Jill SA 20, DI 21, ME 24 mai à 20h30 DI 28 mai à 17h
The Quiet Girl DI 21 mai à 17h MA 23, VE 26 mai à 20h30
Prochainement
Jeanne Du Barry Misanthrope Festival Ciné-Doc
www.cine2520.ch

	<h2>Création et entretien de jardin Plants de fleurs et de légumes</h2>
VOILLAT SA Jardiniers - Paysagistes	Les Flochets 2525 Le Landeron T. 032 751 26 66 F. 032 751 29 79 info@voillatsa.ch voillatsa.ch



AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.05.23 au 05.06.23 Publication FAO n° 18

Dossier SATAC n° 115632

Parcelle(s) et coordonnées: 1579 - Marin - Epagnier; 1206254/2566927

Situation: Sur les Tertres; Rue des Tertres 16

Description de l'ouvrage: Rénovation d'un atelier avec nouveau chauffage par extension des conduites géothermiques et nouvelle isolation thermique à l'intérieur

Requérant(s): Severin Coninx, 3011 Bern

Auteur(s) des plans: Christopher Berger, Büro B Architekten AG, Schwanengasse 10, 3011 Bern

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'habitation à faible densité 2 / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à l'alignement

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Nous informons la population que notre administration communale sera exceptionnellement **fermée le mercredi matin 24 mai 2023**.

L'horaire de l'après-midi reste inchangé, soit ouvert de 14h00 à 16h30.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

La Tène, le 19 mai 2023

L'administration communale

LA TÈNE

ARRÊTÉS SOUMIS À RÉFÉRENDUM / SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DU 11 MAI 2023

Les arrêtés ci-dessous sont publiés conformément à l'article 129, 2^{ème} alinéa, de la loi sur les droits politiques, du 17 octobre 1984.

Ils peuvent être consultés à l'administration communale.

Intitulé des arrêtés:

1. Arrêté concernant un crédit d'engagement de 580'000 francs pour l'assainissement du port de La Ramée
2. Arrêté concernant un crédit d'engagement de 72'000 francs pour le remplacement et la modernisation de l'éclairage du terrain de football principal

Échéance du délai référendaire: lundi 26 juin 2023

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES

MISE A L'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

L'enquête publique est ouverte du 17 mai 2023 au 16 juin 2023

Publication FAO n° 20

Dossier SATAC N° 116244

Parcelle(s) et coordonnées: 19 - Lignières; 1214734/2571645

Situation: Rue du Franc-Alléu 4 - Lignières

Description de l'ouvrage: Réaménagement de la cave en salle d'eau

Requérant(s): Scheidegger Jacqueline - Lignières

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone d'ancienne localité 1 / Entrée en vigueur le 20.11.2000

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités: Périmètre du plan de site, bâtiment de 2^e catégorie

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou, sur demande préalable, au Service de l'aménagement du territoire.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, Place du Régent 1, 2523 Lignières.

Seul l'avis d'enquête publique paru dans la Feuille officielle de la République et Canton de Neuchâtel du 17 mai 2023 fait foi.

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 17.05.23 au 16.06.23 Publication FAO n° 20

Dossier SATAC n° 115222

Parcelle(s) et coordonnées: 4592,4591 - Marin - Epagnier; 1206114/2568233

Situation: Chemin de La Tène

Description de l'ouvrage: Réaménagement du camping de La Tène, phase 1

Requérant(s): TCS Training & Loisirs SA, Service fournisseurs, 1214 Vernier

Auteur(s) des plans: Claude Schorderet, gms architectes, Ecluse 66a, 2000 Neuchâtel

Demande de permis de construire: Sanction définitive

Affectation de la zone: Zone de détente - loisirs - tourisme / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s): Distance à une forêt

Particularités:

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LIGNIÈRES

OUVERTURE DE LA PISCINE DU CAMPING FRASO-RANCH A LIGNIÈRES

Nous avons l'avantage de vous informer que la piscine du Camping Fraso-Ranch à Lignières ouvrira **samedi 27 mai 2023** et que l'entrée à celle-ci est gratuite pour tous les habitants de Lignières. Pour disposer de l'accès gratuit à la piscine, il est nécessaire de solliciter une attestation de domicile auprès de l'administration communale, par téléphone (032 886 50 30) ou par courrier électronique (commune.lignieres@ne.ch). Celle-ci sera établie gratuitement et ensuite directement transmise par courrier électronique au secrétariat du Camping Fraso-Ranch. Une fois cette démarche réalisée, vous pourrez alors sans autre vous présenter au secrétariat du Camping Fraso-Ranch pour renouveler ou obtenir un abonnement donnant accès à la piscine pour la saison 2023. Lors de l'établissement d'un nouvel abonnement, il sera également nécessaire de vous munir d'une photo passeport.

LIGNIÈRES

MISE AU CONCOURS

Le Conseil communal de Lignières met au concours le poste de

Collaborateur(trice) administratif(ve) à 50%

Activités principales

- Traitement et gestion du courrier entrant et sortant.
- Rédaction des procès-verbaux des séances du Conseil communal et du Conseil général, ainsi que la correspondance qui en découle.
- Gestion des jetons de présence et des vacances des Commissions.
- Organisation et gestion des archives communales.
- Travaux de secrétariat dans différents domaines.
- Diverses autres tâches administratives.

Profil souhaité

- Etre titulaire d'un CFC d'employé(e) de commerce ou d'un titre équivalent.
- Posséder une très bonne connaissance des outils informatiques usuels.
- Facilité rédactionnelle et maîtrise de l'orthographe.
- Flexibilité, polyvalence et disponibilité.
- Esprit d'initiative et autonomie dans le travail.
- Capacité à travailler de manière indépendante et en équipe.
- Une expérience dans le domaine d'activité peut constituer un avantage.

Conditions et entrée en fonction

- Statut de la fonction publique du canton de Neuchâtel.
- Traitement en classe 4 de l'échelle de traitement des fonctionnaires cantonaux.
- Horaire parfois irrégulier en fonction des besoins.
- Entrée en fonction au 1^{er} août 2023 ou à convenir.

Nous offrons une activité autonome et variée ainsi qu'une place de travail stable au sein d'une collectivité publique à dimension humaine qui œuvre en faveur des citoyens.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus concernant ce poste auprès de l'administrateur communal M. Stéphane Bianchini (+41 32 886 50 30).

Les dossiers complets de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes, références et certificats de travail) sont à adresser jusqu'au 25 mai 2023 à la Commune de Lignières par courrier postal à l'adresse Place du Régent 1 à 2523 Lignières ou par courrier électronique à l'adresse commune.lignieres@ne.ch.

AVIS OFFICIELS des communes

LA TÈNE

AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.05.23 au 05.06.23 Publication FAO n° 18
Dossier SATAC n° 116148
Parcelle(s) et coordonnées: DP5 - Thielle - Wavre; 815 - Thielle - Wavre; 1208398/2568310
Situation: Wavre
Description de l'ouvrage: Mise en conformité LHand des arrêts de bus Wavre-collège et Wavre-Les Motteresses
Requérant(s): Commune de la Tène, Rue Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier
Auteur(s) des plans: Marc Arlettaz, SD Ingénierie Neuchâtel SA, Rue du Chasselas 1, 2034 Peseux
Demande de permis de construire: Sanction minimale importance
Affectation de la zone: Zone d'utilité publique / Entrée en vigueur le 14.04.1993
Autorisation(s) spéciale(s): Art. 40 LConstr.; Abattage d'arbres
Particularités:
Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.
Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON

AVIS DE TRAVAUX

Madame, Monsieur,
Nous vous informons que **les travaux de réaménagement de la route cantonale (Rte de Berne) en direction du pont de St-Jean débuteront le 3 avril prochain** et dureront environ 10 semaines (selon conditions climatiques). Ces travaux sont menés par le Service des ponts et chaussées du Canton de Neuchâtel.
Ceci implique la **fermeture de la route** descendante depuis le Bourg, au sud du parking « La Portette ». L'accès pour les piétons et cyclistes est garanti pendant toute la durée des travaux.
Nous invitons les riverains et les usagers à se diriger vers le rond-point sis à l'ouest de la Commune afin d'emprunter la Route de Berne et ainsi éviter d'utiliser les rues perpendiculaires à la rue Saint-Maurice.
Une signalisation sera mise en place à cet effet. Nous vous remercions de vous y conformer.

Commune du Landeron



LE LANDERON

TOURNÉE DES DÉCHETS VERTS

La tournée communale des déchets verts a repris et nous vous rappelons que ceux-ci doivent être collectés dans des conteneurs prévus à cet effet (conteneurs de 140 litres au minimum, petits bacs ménagers ou sacs compostables de 15 l maximum avec la référence EN 13432).

Cette collecte de déchets verts est destinée au compostage. La qualité et l'innocuité du compost obtenu dépendent directement de ce que vous mettez dans votre conteneur « vert ». Dès lors, merci de respecter les indications suivantes, sans quoi votre conteneur ne sera pas vidé.

Retrouvez ces infos sur: www.memodechets.ch et sur www.lelanderon.ch

Récoltés via les conteneurs « verts »:

- ✓ Déchets et restes de cuisine, crus et cuits
- ✓ Fruits, légumes et épluchures
- ✓ Coquilles d'œufs, marcs de café et de thé
- ✓ Fleurs et plantes (sans pot!)
- ✓ Déchets végétaux de jardin, tailles d'arbres, de haies, branches (en fagots attachés par de la ficelle biodégradable, longueur max 1m50, ø max 20 cm et 20 kg)
- ✓ Tontes de gazon et d'herbe, feuilles, paille, foin
- ✓ Litières végétales (paille, sciure, copeaux pour petits animaux)

Non autorisés dans les conteneurs « verts »:

- ✗ Restes de viande ou de poisson, crus et cuits, os
- ✗ Huiles, vinaigres, sachets et capsules de thé et de café
- ✗ Ordures ménagères, berlingots, tubes, piles, papier, plastiques, métal, aluminium
- ✗ Sable, cailloux, verre, porcelaine, terre cuite
- ✗ Litières minérales (sable, gravier) et excréments d'animaux
- ✗ Plantes invasives ou à problèmes (par exemple rumex, chardons, néophytes)
- ✗ Sacs d'aspirateurs, déchets de filtres divers, poussières
- ✗ Mégots de cigarettes, cendres de bois, suie
- ✗ Langes et couches biodégradables
- ✗ Déchets provenant d'activités professionnelles (fleuristes, paysagistes, etc...)

Attention: les conteneurs qui contiennent des déchets **non-compostables (plastiques, emballages, sacs papiers, etc...)** ne seront plus vidés.

Autorisé



Non autorisé



Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

Commune du Landeron

LE LANDERON

ADMINISTRATION COMMUNALE – FERMETURES EXCEPTIONNELLES

L'administration communale sera exceptionnellement fermée pour cause de formation interne le **lundi 22 mai 2023 de 9h00 à 10h30** et le **mercredi 24 mai 2023 toute la matinée**.
L'administration communale



AVIS OFFICIELS des communes

CORNAUX



COMMUNICATION DU CONSEIL COMMUNAL

Concernant la cantine du terrain de football de Cornaux, le Conseil communal déplore que des propos soient tenus dans la presse ou sur les réseaux sociaux sans que les tenants et aboutissants du cas ne soient connus.

Le Conseil communal ne souhaite pas attiser la polémique. Par contre, il se tient volontiers à disposition pour tous renseignements complémentaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

HAUTERIVE



PARKING DU CENTRE SPORTIF

Nous informons la population que pour des raisons indépendantes de notre volonté, le parking du Centre sportif ne pourra pas être accessible comme prévu le 20 mai 2023. En effet, les livraisons ont pris du retard ainsi, les capacités limitées du parking principal dureront quelques jours de plus.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Avec nos salutations les meilleures.

Hauterive, le 12 mai 2023

HAUTERIVE



AVIS D'ENQUÊTE

Publication FAO n° 20

Dossier SATAC n° 116195

Parcelle(s) et coordonnées: 2687,1315 - Hauterive; 1207670/2564907

Situation: Champs Berthoud

Description de l'ouvrage: Création d'une fosse digestive relative à un hangar pour la viticulture en biodynamie

Requérant(s): Christian Rossel, 2068 Hauterive

Auteur(s) des plans: Pascal Stirnemann, Pascal Stirnemann SA, Rue des Moulins 2A, 2108 Couvet

Demande de permis de construire: Sanction minimale importance

Affectation de la zone: Zone agricole / Entrée en vigueur le 25.05.1994

Autorisation(s) spéciale(s): Art. 16a LAT; Art. 97 LAg

Particularités: Périmètre archéologique

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

ENGES - LA TÈNE - HAUTERIVE - SAINT-BLAISE



« DUEL INTERCOMMUNAL COOP »: DU 1^{ER} MAI AU 3 JUIN 2023!



Quoique vous fassiez! - Quel que soit votre âge! - Où que vous soyez! Chaque minute compte pour votre commune!

Au cours de ce mois de mai, vous avez la possibilité de mettre au défi vos ami·e·s des villages voisins et tenter de faire gagner votre commune préférée au duel qui oppose les communes d'Enges, Hauterive, La Tène et Saint-Blaise. Relevez le défi et commencez dès aujourd'hui à enregistrer des minutes de mouvement en faveur de votre commune.

En plus de vos activités individuelles que vous pouvez entrer directement dans l'application «Duel intercommunal Coop», voici le programme spécifique de la commune de La Tène.

Rendez-vous hebdomadaires

Lundi	19h30 à 20h30
Mardi	17h30 à 22h00
Mardi	20h00 à 21h15
Mercredi	19h15 à 20h30
Vendredi	20h30 à 22h00
Samedi	10h00 à 11h00
Dimanche	10h00 à 11h00

Yoga senior*, salle Montmirail
Tennis de table, Cité Martini
Yoga, Centre PLD (Champs-Montants 12b)
Ballet fitness, Centre PLD
Entraînement basket (dès 16 ans)*, CSUM
Sup'Yoga*, plage de Saint-Blaise
Yoga en plein air*, plage de Saint-Blaise

Activités ponctuelles

Mercredi 3 mai	15h30 à 17h00
Dimanche 7 mai	17h00 à 18h00
Mardi 9 mai	18h00 à 19h00
Mardi 16 mai	17h00 à 18h00
Samedi 20 mai	11h00 à 12h00
Vendredi 26 mai	12h00 à 13h00
Mercredi 31 mai	17h00 à 18h00
Samedi 3 juin	selon programme

Entraînement basket (10-12 ans), CSUM
Cours de Street Workout, Fleur-de-Lys 12
Cours de Street Workout*, Fleur-de-Lys 12
Cours de Street Workout, Fleur-de-Lys 12
Entraînement basket (7-10 ans), CSUM
Cours de Street Workout*, Fleur-de-Lys 12
Cours de Street Workout, Fleur-de-Lys 12
Marche intercommunale

! Cours sur inscription (*)!

Découvrir le programme complet sur <https://www.duelintercommunalcoop.ch/communes> & sur l'application du 1^{er} mai au 31 mai 2023



Nos partenaires

CPME Club - Marin Basket Club - Pil'Life Danse: Centre Arts & Bien-Être - YogaMoves
AB-Training - Association Neuchâtel Streetworkout



Pompes funèbres
Grau

24h/24 032 751 28 50
Le Landeron

Depuis 1959
une famille au service des familles

Mettre en danger
la sécurité
énergétique ?

Casimir Platzer,
président de GastroSuisse



« Les prix de l'électricité devraient exploser. Les repas devront pourtant être préparés, les salles de restaurant et les chambres d'hôtels chauffées. Entre cela et les investissements massifs imposés par cette loi, l'existence de nombreux établissements est tout bonnement menacée. »

www.crise-energie-non.ch

Comité interpartis
contre la loi sur
le gaspillage
de l'électricité

NON
à la loi sur le gaspillage
de l'électricité

Loi fédérale sur le climat LCI

Innov'Car

Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 40.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

angela adam architecture

vosre experte en

Projets d'architecture
& de rénovations
Études de faisabilité
Conseils énergétiques
& écologiques

078 895 68 44

adam-ar.ch

CORNAUX

Samedi sportif et festif à Cornaux



Samedi 13 mai dernier, c'était la fête aux abords du terrain de foot du village! En effet, La société de développement de Cornaux avait mis sur pied un grand Rallye pour les familles dans le cadre de «la Suisse bouge» et le club de foot local fêtait ses 50 ans!

A partir de 11h, les nombreuses familles qui s'étaient déplacées pour l'occasion ont reçu un plan et des consignes pour effectuer le Rallye. Et ce n'est pas moins de sept postes différents qu'ont rencontrés les participants le long de leur parcours d'environ deux heures. Les concurrents se sont affrontés dans un parcours de kart inspiré du jeu vidéo Mario Kart, ils ont découvert les parfums de différentes confitures, visé des monstres avec des frisbees, identifié des génériques de dessins animés, effectué une course au sac, reconnu des objets mystérieux à l'aveugle et rattrapé des bombes à eau. A chaque épreuve réussie, les équipes recevaient une lettre permettant de reconstituer un mot mystère et afin de motiver les troupes, chaque famille avait reçu un sac contenant un petit ravitaillement au début de parcours! De plus, sur le chemin, étaient disséminées sept questions de culture générale. Enfin, le rallye ramenait tous les marcheurs au bord du terrain de foot, où grillades, planchettes, boissons et pâtisseries servies par les membres du FC Cornaux attendaient les nombreux participants! Car ce jour-là, le FC Cornaux célébrait 50 années d'existence et l'arrivée du nouveau training offerts aux footballeurs!

Le président de la SDC de Cornaux, Ueli Nydegger s'est montré très satisfait de la participation et a remercié tous les villageois qui avaient fait le déplacement pour cette deuxième édition du Rallye des familles. Il a rappelé également, que «la Suisse bouge» c'est jusqu'à la fin du mois de mai et que les habitants de Cornaux ont encore un rendez-vous sportif collectif programmé le 27 mai prochain, à 10h, au départ de la piste Vita pour un parcours découverte en compagnie d'Isabelle Vauthier. Par ailleurs, il est encore possible de s'inscrire via l'application «La Suisse bouge» pour capitaliser des minutes de sport en faveur de la commune de Cornaux!

Quant au président du FC Cornaux, Nicola Evangelista, il s'est montré très heureux de cette collaboration avec la SDC. En outre, il a remercié tous les membres du club, amis et familles qui ont contribué à la réussite de cette journée et plus particulièrement les mamans qui ont préparé et animé des jeux pour les enfants permettant ainsi aux adultes de festoyer comme il se doit!

Enfin, afin de soutenir le FC Cornaux pour son demi-siècle d'existence, notez qu'il est toujours possible d'acquérir du vin de la cave du Domaine Divernois SA, à Cornaux, sur le site du club www.fccornaux.ch. IN



LA TÈNE

Actions pour le climat



Saviez-vous que ...

On ne doit pas la boire l'eau de pluie, ni l'utiliser pour cuisiner ou laver la vaisselle. Elle peut présenter une contamination chimique, bactérienne ou parasitaire.

Par contre, l'eau de pluie récupérée est utilisable sans restriction à l'extérieur, par exemple pour arroser son jardin ou nettoyer sa voiture. A l'intérieur, on peut l'utiliser uniquement pour remplir la chasse d'eau des WC, laver les sols et laver du linge à condition d'utiliser un dispositif de traitement de l'eau adapté

Dans notre région, avec une toiture de 50 m², il est possible de récupérer environ 50 m³ d'eau de pluie par an. Or, pour arroser un jardin, il faut compter en moyenne 50 litres par m² de jardin (pelouse et massif) par an. Pour les toilettes / WC, la consommation d'une famille (2 adultes + 2 enfants) est de 24 m³ par an.

Kia Ceed



KIA
Movement that inspires

dès
CHF 23 350.-

Garage - Carrosserie Storrer Sàrl

Grand pont 2 | 2087 | Cornaux
+41 32 757 15 56 | info@storrerautomobiles.ch

Storrer Automobiles
La qualité avant tout !

Modèle illustré: Kia Ceed GT-Line 1.5 T-GDi aut. CHF 34 750.-*, peinture métallisée CHF 630.- (TVA incl.), 6,0 l/100 km, 138 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique C.
Kia Ceed 1.0 T-GDi man. CHF 23 350.-, 6,4 l/100 km, 145 g CO₂/km**, catégorie de rendement énergétique D.
* Prime de CHF 2 000.- déjà déduite.
Offre valable jusqu'au 28.02.2023 ou dans la limite des stocks disponibles.
** Moyenne de tous les véhicules neufs vendus en Suisse: 129 g CO₂/km selon le nouveau cycle d'essai WLTP.



LE LANDERON

Assemblée générale extraordinaire du Football Club du Landeron (FCLL)



Jeudi de la semaine dernière, les membres du FCLL se retrouvaient pour procéder au renouvellement du comité. En effet, mis à part un membre, le comité avait souhaité mettre un terme à ses mandats au 30 juin.

René Ansermet, président sortant, a remercié les membres du FCLL pour leur présence à cette assemblée générale extraordinaire. Il ajoute qu'il est important de prendre position envers les personnes qui se sont proposées afin qu'elles puissent prendre les rênes du club dès le 1^{er} juillet. Il est heureux de voir que tout un groupe de jeunes propose de s'investir dans la gestion du club.

Avant de passer au vote, il passe la parole à Lucas Wenger pour la présentation des futurs membres du nouveau comité.

Tout en relavant l'émotion ressentie face à cette nouvelle situation tant pour le comité en place que pour lui-même, Lucas Wenger

remercie tous ces membres pour leurs années d'engagement et leur disponibilité au service du club.

Il se présente ensuite en soulignant qu'il fait partie du FCLL depuis 2004. Afin de constituer un nouveau comité, il a recherché des personnes du village qui amèneraient une nouvelle dynamique au club tout en ayant à cœur de consolider ce qui a été fait. Il est important pour lui d'avoir une bonne gestion afin que la jeunesse puisse jouer au foot dans les meilleures conditions. Avant de présenter les membres de son comité, il rappelle que tous sont bénévoles.

Élection du nouveau comité

C'est à l'unanimité suivi des forts applaudissements que les nouveaux membres du comité sont élus par l'assemblée. Très ému, René souligne que c'est pour lui un immense soulagement d'avoir une toute nouvelle équipe composée de personnes de la même génération qui pourront à l'avenir donner l'impulsion nécessaire à l'épanouissement de ce club.

Fonctions du nouveau comité

Lucas Wenger, président et responsable des actifs – Alexandra Wenger, responsable communications – Yannick Morand, finances et comptabilité – Reto Gabriel, responsable infrastructures et terrain – Virgil Mari, responsable sponsoring et marketing – Dewi Ruedin, responsable manifestations – Marc Hertzseisen (membre du comité sortant) responsable juniors.

Lucas Wenger précise encore que Samuel Brass, responsable matériel et Mauro Nanini, responsable jeunesse et sport poursuivent leurs activités hors comité.

Activités futures

Pour Lucas Wenger, il est important pérenniser ce qui a été fait tout en renforçant l'identité et les racines du club. La formation des jeunes est importante et il s'agira de développer le mouvement junior en prenant en compte le relationnel avec les clubs régionaux, de favoriser l'intégration des jeunes du club dans les actifs, de rassembler chaque génération (jeunes et actifs) dans une unité de club avec pour but que cette unité fasse rêver les petits dès leur arrivée en leur donnant envie d'être là.

De nombreux projets devront être développés tel un nouveau concept de la cantine, le rafraîchissement de l'extérieur des bâtiments, la rénovation de la cabane du matériel, le développement et la promotion de l'image du club sur les réseaux sociaux. Si d'importants objectifs peuvent être réalisés à moyen terme, il est évident que d'autres devront être entrepris dans le temps. Il rappelle que ce nouveau comité a aussi besoin du soutien de bénévoles prêts à s'engager dans l'organisation de manifestations et d'activités spécifiques du club. La soirée se termine dans la bonne humeur autour du verre de l'amitié et d'une petite agape.

CP

SAINT-BLAISE

Pêcheurs à la traîne du Bas-Lac Trois brochets

Après deux dimanches sans prises, les pêcheurs à la traîne du Bas-Lac ont, néanmoins, pris le large dimanche matin passé. Seul Yves-André Zimmermann a capturé trois brochets.

Le temps était pluvieux; la pêche du gagnant atteignait 6'340 grammes; la plus grosse pièce, 2'720 grammes. Le pêcheur accompagné par l'un de ses amis était, cependant, ravi de sa sortie sur le lac. CZ



**Accompagnement
assisté par les chevaux**

Sigrist Virginie
Equicoaching

Combes Le Landeron
www.svequicoaching
+41 79 203 30 89

eli10

L'énergie littorale

L'énergie solaire,
pourquoi pas chez vous ?

www.eli10.ch 032 720 20 20
Rue du château 17 2022 Bevaix

LE LANDERON

Musée de l'Hôtel de Ville, le passé et le présent en regard, une découverte du Landeron d'antan et d'aujourd'hui en photos



Il y a cent ans, sans téléphone portable, ni télévision, ni internet ou réseaux sociaux, l'écrit régnait en maître. Cependant, un moyen de communication voyait le jour, celui des cartes postales, qui avait l'avantage incomparable d'offrir une surface réduite pour des messages plus brefs tout en bénéficiant d'un tarif postale avantageux.

Si la photo existait déjà depuis déjà un bon demi-siècle, elle était peu répandue, difficile à pratiquer et couteuse. La carte postale, par contre, ne connaissait pas ces limites et

les éditeurs n'hésitaient pas à publier des scènes de quartiers jugées pittoresques, des bâtiments spécifiques, des scènes de rues et autres. C'était aussi l'occasion pour certains de prendre des poses avantageuses devant l'objectif tout en souriant fièrement.

Grâce aux collections de la Fondation de l'Hôtel de Ville, des collections particulières de Jacques Girard et de Raymond Steffen, le Musée de l'Hôtel de ville peut présenter une promenade au travers de cinquante-cinq cartes postales (beaucoup datant des années 1910 à 1930) et cinquante-trois photos contemporaines correspondantes. Le visiteur pourra ainsi découvrir bien des aspects spécifiques du Landeron en comparant ce qui existait et ce qui existe maintenant. Au fil de l'exposition, chacun pourra effectuer une comparaison immédiate passant du noir-blanc à la couleur entre le passé et le présent et se référer à une notice historique mise à disposition tout en découvrant bien des aspects particuliers du Landeron.

L'exposition se tient dans la salle Annie Muriset au deuxième étage et se poursuit au premier étage dans la cuisine et la salle du poêle vert. Bien entendu, chaque visiteur peut découvrir l'exposition dans l'ordre qui le tente. Jacques Girard, concepteur de cette exposition, explique que si la démarche paraît simple, elle a demandé beaucoup de réflexions pour déterminer quelles cartes postales anciennes et leurs pendants actuels en photos étaient les plus représentatives de l'évolution du Landeron avec une sélection nécessaire.

A n'en pas douter, le résultat est magnifique et visiter cette exposition ne peut qu'apporter un plaisir certain aux visiteurs. A voir absolument.

Informations

Ouverture de l'exposition au Musée de l'Hôtel de Ville (Ville 35 dans le Bourg du Landeron) de mai à novembre les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Entrée libre.

CP

LE LANDERON

Entre soleil et quelques minis gouttes, un beau succès pour cette édition du Marché artisanal



Samedi dernier, la Vieille Ville avait pris un aspect des plus plaisant pour son nouveau marché artisanal. Quel bonheur de découvrir cet espace débordant aux deux entrées avec ces quelques cent artisans heureux de pouvoir offrir à l'envie de beaux assortiments.

Tout en déambulant parmi les stands, les visiteurs s'arrêtaient volontiers pour écouter les chants du chœur d'hommes de Dombresson, les interprétations d'une chanteuse à la voix mélodieuse ou des morceaux de violon et de clarinette.

Tout au long de sa déambulation le nombreux public découvrait ou admirait le résultat d'un travail artisanal de qualité qui donnait envie d'être acquis. Que ce soit des essuie-mains de tissu sur leur support remplaçant le papier ménager, des bijoux de différentes factures

(céramique, métal, argent), de magnifiques objets en bois, des sacs originaux en tissus ou en matière synthétique très travaillée, des cosmétiques, des bougies et des savons parfumés, des condiments (par exemple de la moutarde) et encore bien d'autres choses, rien ne laissait indifférent devant de si belles découvertes. Le travail d'un artisan métallier, d'un artiste peintre ou d'un tourneur sur bois retenait également l'attention et c'est avec une curiosité admirative que l'on s'arrêtait devant leur stand.

Pour calmer une petite faim ou une petite soif, des délices gourmandes étaient proposées tel des gâteaux, des confections boulangères, des gaufres aux effluves alléchantes, du pain d'épice, de la bière artisanale, des sirops ou du vin.

Rien n'avait retenu les nombreux visiteurs même si, par de très courts moments, le ciel distribuait quelques mini gouttes. Un soleil bienfaisant venait adoucir la température et les terrasses des cafés étaient bien pleines. Quel plaisir pour tous de se retrouver entre amis pour partager des moments très conviviaux.

Tout s'est bien passé et les organisatrices sont ravies du succès de ce marché. Les artisans ont été souriants et heureux d'être là même si leurs ventes ont quelque peu diminué. Les commerçants de La Vieille Ville ont apprécié de pouvoir ouvrir leur boutique avec un espace sur le devant. Rendez-vous donc à l'année prochaine.

CP



MARIN



Matches du FC Marin-Sports

Samedi 20.05.2023

- 9h30 FC Corcelles Cormondrèche I - FC Marin-Sports I - Juniors D, groupe 2
- 10h00 FC Boudry Léopards - FC Marin-Sports Lionceaux - Juniors E, groupe 7
- 10h00 Team La Chaux-de-Fonds (Deportivo) Rouge - FC Marin-Sports Lions - Juniors E, groupe 4
- 10h00 FC Marin-Sports II - FC Floria II - Juniors D, groupe 5
- 10h00 FC Marin-Sports Felins - Team Vallon Okafor - Juniors E, groupe 5
- 14h00 FC Les Bois - FC Marin-Sports II - Juniors C, groupe 3
- 15h00 FC Peseux Comète - FC Marin-Sports I - Juniors C, groupe 1
- 18h00 FC Le Parc II - FC Marin-Sports II - 4^{ème} ligue, groupe 2

Dimanche 21.05.2023

- 15h30 - GrpM Le Parc - FC Marin-Sports - Juniors A, groupe 1

Mardi 23.05.2023

- 20h00 GrpM Etoile-Sporting - FC Marin-Sports - Juniors B, groupe 2

CRESSIER



Matches du FC Cressier-Sports

Samedi 20 mai 2023:

- 10h00 Cressier Sport 2019 VS FC Val de Ruz Girafes (Championnat Juniors E)
- 10:30 FC Saint Blaise VS Cressier Sport 2019 (Championnat FF12)
- 14:00 Cressier Sport 2019 VS Team Béroche Bevaix (Championnat FF15)

HAUTERIVE



Matches du FC Hauterive

Samedi 20.05.23

- 9h00 Team 3L-St-Joux - FC Hauterive blanc (Juniors E)
- 9h15 Grpm Etoile-Sporting rouge - FC Hauterive (Juniors D)
- 13h00 Grpm Le Parc - FC Hauterive (Juniors C)
- 18h00 FC Hauterive II - FC Unine (4^{ème} ligue)
- 19h00 FCCPC (Coffrane) - FC Hauterive (Juniors B)

Dimanche 21.05.23

- 14h30 FC Hauterive - Team Verdières (5156) (Youth League A)

Lundi 22.05.23

- 17.45 FC Hauterive bleu - FC Cortailod Coyotes (Juniors E)
- 18.30 Grpm des 2 Thielles Liverpool - FC Hauterive jaune (Juniors E)

LE LANDERON



Matches du FC Le Landeron - G2T

Lundi 22.05.2023

- 18h30 Grpm des 2 Thielles Liverpool - FC Hauterive Jaune Championnat Juniors E - Groupe 6
- 19h30 Grpm des 2 Thielles I - Team Vallon (FC Erguël) I Championnat Juniors C - Groupe 1

Mardi 23.05.2023

- 19h00 Grpm des 2 Thielles II - FC Val-de-Ruz II Championnat Juniors C - Groupe 4

Mercredi 24.05.2023

- 19h00 Grpm des 2 Thielles I - FC Le Locle Tigre Championnat Juniors D - Groupe 1

Jeudi 25.05.2023

- 19h00 Grpm des 2 Thielles I - FC Val-de-Ruz I Championnat Juniors C - Groupe 1

Ballon de match offert par Le Centre Nautique

CORNAUX



Matches du FC Cornaux

Me 17.05.2023

- 18h00 Grpm des 2 Thielles-ASI Audax-Friul championnat Juniores féminines FF-15 - tour printemps Groupe 1 - Terrain de sports - A, Cornaux
- 20h15 FC Val-de-Ruz-FC Gumefens/Sorens championnat Féminine 4^{ème} ligue - Terrain de sports - A, Cornaux

Samedi 20.05.2023

- 10h00 Grpm des 2 Thielles (Cornaux)-ASI Audax-Friul Blanc championnat Juniors E - tour printemps - Groupe 3 Terrain de sports - B, Cornaux
- 12h15 GrpM Etoile-Parc-Grpm entre 2 Lacs (Cornaux) championnat Juniores féminines FF-12 - tour printemps Groupe 1 - Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds
- 15h15 GrpM Etoile-Sporting-Grpm des 2 Thielles championnat Juniors B - tour printemps - Groupe 2 N° match 213453 - Les Foulets - A, La Chaux-de-Fonds

IL EST PRUDENT DE RÉSERVER!

HÔTEL DE LA CROIX-BLANCHE**
2088 CRESSIER/NE
Tél. 032 757 11 66
www.croix-blanche.ch

Régals de saison

ASPERGES DU SEELAND
ASSIETTES FITNESS
SPÉCIALITÉS DU CHEF
TERRASSE CÔTE JARDIN
NOUVEAU SPÉCIALITÉS THAÏLANDAISES

LE LANDERON

Au Conseil général: crédits pour de l'eau en suffisance acceptés

Jeudi 11 mai, le législatif landeronnais, conduit par Michael Jacot PLR, a accepté deux crédits, l'un pour l'assainissement des conduites d'eau potable et l'autre pour l'étude d'un plan général d'alimentation en eau potable.

Au préalable ont été nommé-e-s: Marisa Fauro, du canette, déléguée au comité de gestion du CAP en remplacement de Cédric Caillet démissionnaire; Thomas Froelicher, PS, à la commission énergie ainsi que Fredy Winz PS à la commission agricole et d'amélioration foncière, pour remplacer Peter Hofs, démissionnaire. Crédit de Fr. 232'400.- pour conduites à assainir et bornes à installer

Le quartier des Vernets est alimenté en eau potable par une seule et unique conduite provenant du réservoir de Combazin. Le diamètre et la qualité des conduites ne sont pas uniformes le long de ce tracé. Dès lors, il peut se produire des fuites ou des travaux obligeant l'interruption de l'alimentation en eau pour les consommateurs. L'étude du secteur montre également qu'il manque des points de défense incendie pour protéger les bâtiments existants. Solutions et améliorations envisagées:

- **Remplacement conduite:** La nouvelle, longue de 130m en fonte et de diamètre DN125, adaptée aux caractéristiques du dernier chantier, assurera une bonne capacités en débit pour la défense incendie. La conduite passera si possible en terrain de vignes et uniquement sous la route si nécessaire. L'alimentation en eau des riverains sera garantie pendant les travaux par une conduite provisoire installée le long de la fouille.

- **Nouvelles bornes:** Lors du remplacement de la conduite aux Vernets, une nouvelle borne hydrante sera installée dans le carrefour, le plus au centre du quartier. La 2^e sera installée plus en amont, sur une conduite déjà existante, toutes deux permettront de couvrir de manière adaptée la défense incendie des bâtiments riverains et de la halle de stockage de copeaux de bois. Les emplacements de ces bornes incendie ont été discutés et validés par l'ECAP et le SDIL.

- **Extension du réseau:** une conduite en fonte de 45m et de diamètre DN125 sera réalisée pour relier le réseau communal du chemin des Sauges et la conduite du chemin des Vernets. Ce qui permettra, en cas d'intervention dans le secteur du Monthey, de remonter facilement de l'eau dans le quartier des Vernets et apportera une amélioration de défense incendie dans la zone.

Le crédit sollicité couvrira les travaux envisagés. A savoir que l'ECAP participera à l'installation des bornes hydrantes, de même est envisagé un prélèvement au fonds relatif aux taxes d'équipements pour les réseaux d'eau de boisson. Ainsi que l'a souligné Frédéric Matthey, chef des SI, ces travaux amélioreront la distribution d'eau et assureront un entretien relativement normal du réseau. Ralliés à cette conclusion, et avec l'envoi de mercis, les élus

ont accepté sans opposition le crédit demandé. Fr. 137'350 francs pour l'étude d'un plan général d'alimentation en eau potable (PGA)

La commune est propriétaire de son réseau d'eau potable. Début 2022, en fin des activités du SEP2L, elle a mandaté Eli10 SA pour l'exploitation de ses infrastructures. Les exigences fédérales/cantoniales, notamment celles de la SSIIGE, recommandent (avant de bientôt obliger) que les communes suisses se dotent d'une planification d'investissement à moyen terme pour le développement de leurs réseaux d'eau potable. En clair, le Règlement d'exécution de la Loi sur la Protection et la Gestion des Eaux (RLPGE) spécifie bien que le fonds pour l'approvisionnement en eau potable (réserve financière pour les investissements dans le domaine) ne peut être créé qu'une fois la planification établie. Afin d'agir en conséquence, la commune veut s'équiper des éléments nécessaires, et s'y prépare par une étude coordonnée avec l'exploitant, les autorités, les services communaux et les organes cantonaux impliqués. Un PGA définit principalement la planification stratégique tant technique que financière de la distribution d'eau potable et servira d'instrument de pilotage pour l'administration et l'exploitation pour un horizon de 20 ans. Il permettra d'avoir une vue d'ensemble du réseau de distribution communal, d'analyser les options possibles d'amélioration et de développement des installations et d'ouvrages pour finalement identifier les solutions les plus performantes à long terme. La réalisation d'un PGA est de la compétence des communes en qualité de «distributeur d'eau». En outre, le règlement d'utilisation du fonds cantonal des eaux prévoit un subventionnement possible jusqu'à 40% pour ce type d'étude, moyennant un cahier des charges complet. Dès le PGA réalisé, la commune du Landeron disposera d'un dossier d'exploitation complet avec rapport technique, plan d'exploitation, schéma hydraulique du réseau pouvant être adapté selon les investissements, planification de l'alimentation en eau de boisson en cas de crise, plan général des mesures indiquant l'emplacement des futurs investissements, et un programme sur l'étalement des investissements futurs. Le PGA servira d'outil de qualification, il arrive au bon moment, le raccordement à la CEN étant en voie de se conclure, le réseau communal sera assuré pour l'avenir, a rehaussé le directeur des SI en recommandant le vote du crédit. Celui-ci a été approuvé par 31 voix contre 2.

Motion mise en vote – «Quel Conseil communal pour les années à venir?»

Déposée en novembre dernier par Grégory Mallet, la motion a pour but d'initier une réflexion sur les modifications qui pourraient être implémentées dès la prochaine législature pour que le «recrutement» de conseillères et conseillers communaux ne devienne pas problématique et également afin d'assurer, dans l'intérêt de la commune, l'adéquation entre les candidat(e)s et les compétences et qualités re-

quis pour cette fonction, tout en facilitant la conciliation avec la vie privée et professionnelle. Cette réflexion doit se faire sans tabou et pourrait par exemple aboutir à une semi-professionnalisation (comme cela est envisagé à Boudry) ou une professionnalisation partielle (avec par ex. un/e président/e professionnel/le ou presque et des membres de milice. L'idée n'est pas partagée par le PS, son porte-parole, Thomas Froelicher s'est dit ouvert à la réflexion mais pas à la proposition qui pourrait aboutir à l'exemple d'une professionnalisation «la politique de milice permet plus de diversité, plus d'ouverture et ne nous enferme pas dans des carcans dont notamment nos voisins français se retrouvent victimes. Il est illusoire de croire qu'en augmentant les rémunérations de nos conseillers communaux, nous arriverions à trouver des professionnels plus compétents que notre équipe actuelle. Aujourd'hui chaque groupe ou parti du Conseil général a tout intérêt de présenter un membre compétent au CC, ne serait-ce que pour avoir un retour sur les différents dossiers en discussion à la commune puis votés lors de nos Conseils généraux» a-t-il argumenté, en invitant à voter non. L'auteur de la motion a précisé qu'il était question de voter pour ouvrir une réflexion et non pas pour une recherche de solution. Finalement la motion a été acceptée par 22 voix contre 7.

Courrier du président

Michael Jacot a donné lecture de la lettre retour des locataires des jardins communaux. Ceux-ci refusent de se plier aux exigences communales stipulant de débarrasser les déchets, de démonter toute installation non conforme et démesurée. Prétendant qu'ils sont en adéquation avec les économies d'énergie, les locataires des jardins communaux s'opposent notamment au démontage des panneaux solaires. Après réflexion, les élus renvoient la balle au CC à qui ils conseillent de mener une discussion efficace sur la situation actuelle.

Question orale

Au nom du PLR, Monique Sieber admet le soutien de son groupe dans la réalisation d'une structure parascolaire répondant à un réel besoin des jeunes parents et de l'économie. Du beau projet développé et présenté par le CC, elle reconnaît son côté fonctionnel, l'emplacement idéal près des écoles, mais s'offusque du coût qui a explosé de 4,8 mio à 5,8 mio, soit une hausse de 1 mio. Tenant à ses engagements de veiller aux finances communales et afin de limiter les conséquences d'un tel investissement, le PLR souhaite une réévaluation chiffrée de plusieurs points, - prévoir un toit plat ou penché, - diminuer la surface du préau couvert, - remplacer le bois local par un autre matériau, - et diminuer le volume du bâtiment. Le temps presse, surtout pendant cette période de forte hausse des coûts de la construction, a relevé en particulier, la porte-parole du PLR.



SAINT-BLAISE

Fernand Stauffer 100 ans tout ronds



Né le 16 mai 1923, Fernand Stauffer, ancien habitant du quartier des Bourguillards, vient de doubler le cap de sa centième année. Aujourd'hui, il passe le soir de sa vie au home St-Joseph, à Cressier. C'est entouré de ses proches qu'il a fêté son bel anniversaire. Fromager, représentant en textiles, puis inspecteur de la Bernoise Assurances il est bien connu dans le village pour son attachement à la Croix-Bleue. Chaque année, il vendait à la foire de mai de mémorables cornets à la crème en faveur de cette institution de prévention à l'alcoolisme.

Père de deux fils, il a fait partie des autorités de la Paroisse réformée. Il fut très attaché à son jardin du chemin des Sources.

Le Bulcom lui adresse toutes ses félicitations et encore de belles journées.

CZ



Projet de fusion

Enges, Hauterive, La Tène, St-Blaise



Cafés citoyens

Vous avez des questions concernant la fusion ?
Vous voulez en discuter de vive voix avec vos autorités ?

Nous sommes là pour répondre à vos questions et débattre lors de nos cafés citoyens.



ENGES

Pavillon au centre du village*
13 mai de 10h00 à 11h30
13 mai de 14h00 à 15h30
*(La Fête des Vents d'Enges)



HAUTERIVE

Maison communale
22 mai de 18h30 à 20h00
31 mai de 16h00 à 18h00



LA TÈNE

Maison communale
15 mai de 16h00 à 17h30
25 mai de 19h00 à 20h30



SAINT-BLAISE

Wine More Time (Le Puck)
13 mai de 9h00 à 11h30
23 mai de 17h30 à 20h00
30 mai de 17h30 à 20h00



en route vers Laténa !

www.fusion-baslac.ch

HAUTERIVE

Une soirée découverte avec la Société Gym-Hommes



Raymond et Hansueli, nos deux conférenciers de la soirée « Découverte »



Hansueli Nussbaum à Ljubljana, mai 2022



Souk de Sarajevo



Raymond depuis le refuge Bellachat à 2'138 m



Lac de Neuteu, juste avant le col de Bise

Depuis longtemps déjà, la Société Gym-Hommes Hauterive (SGHH) organise, en plus des rencontres sportives hebdomadaires, de nombreuses activités festives durant l'année. Les soirées découvertes en font parties et sont l'occasion de se réunir sous une autre forme.

En ce samedi 6 mai, les membres de la SGHH réunis au Bâtiment des Services Publics (BSP), accompagnés de leur compagne, étaient présents en nombre dès le début de la soirée. Heureux de se retrouver une nouvelle fois, tous attendent avec une certaine impatience, les conférences des deux membres mis à l'honneur ce soir-là: Raymond Geiser & Hansueli Nussbaum. Apéritif de bienvenue terminé, la place est rapidement laissée aux derniers réglages de l'indispensable rétroprojecteur et surtout, aux deux compères.

Du Léman à la Méditerranée: Raymond Geiser
«La montagne n'est ni juste, ni injuste. Elle

est dangereuse» rapportait Reinhold Messner, célèbre alpiniste et écrivain. Cette affirmation faite, certains d'entre nous décidèrent de l'affronter tout de même. Raymond Geiser en fait partie.

Grand habitué des voyages en randonnée, Raymond Geiser fut le premier intervenant de la soirée. Avec humour, Raymond a su captiver l'assistance avec son voyage de plus de 30 jours entre St-Gingolph et Menton. C'est seul que Raymond entame ce périple le 5 juillet 2022. Il parcourra près de 730 kilomètres à travers les régions montagneuses qui le sépare de son objectif, la Méditerranée. Si un tel voyage reste une véritable épreuve, il commence déjà bien avant, dès sa préparation. Raymond Geiser a en effet méticuleusement planifié son départ plusieurs mois à l'avance. Etapes du parcours qui rythmeront son quotidien, constitution du sac-à-dos jusqu'aux moindres détails, comparaisons des itinéraires et des dénivelés en sont quelques exemples. Raymond présentera d'ailleurs ses nombreuses cartes ainsi qu'une partie de son équipement au cours de la soirée. Quant à la météo, elle se montrera particulièrement clémente. En 35 jours de marche, Raymond subira seulement 3 heures de pluie et 5 petites minutes de grêle. Cette chance n'enlève en rien à l'incroyable ténacité dont a fait preuve Raymond durant son expédition sur cette partie de tracé du GR5. Premier refuge atteint près du col de Bise, il continuera son tracé jusqu'à Samoëns. Affrontant les dénivelés, cette grande traversée des Alpes est à couper le souffle et est l'occasion de sublimes photos. Raymond passera par le Col de Chavière, descendant toujours plus au sud en s'approchant de son objectif. Les paysages changent sous ses yeux et se font d'ailleurs, kilomètres après kilomètres, de plus en plus arides. Longeant la frontière italienne, les paysages défilent et le périple arrive à son terme au tournant des Préalpes de Nice. C'est à Menton que ce fantasque parcours s'arrête le 9 août 2022 et plus de 30 jours de marche.

Quel est le plus beau paysage? Ou alors, existe-t-il un col plus prégnant qu'un autre? Ne le lui demandez pas, il ne saurait le dire. Néanmoins, les rencontres humaines dans les différents refuges et lors des marches tiennent une place importante dans le discours de Raymond. En fin de compte, ne serait-ce pas là le véritable voyage....

Périple aux Balkans: Hansueli Nussbaum

Quelle arrivée! C'est en effet en vélo qu'Hansueli arrive devant les membres de la SGHH, et pas n'importe lequel, celui qui lui a permis de parcourir 1'587 kilomètres, traversant 8 pays et une vingtaine de villes. Pour réaliser cet exploit, Hansueli s'est tout d'abord rendu en train jusqu'à la capitale slovène, Ljubljana. C'est à ce moment que l'expédition pu prendre la forme voulue par Hansueli, à savoir parcourir les Balkans ne manière entièrement autonome et uniquement à vélo. Son vélo d'ailleurs fut l'aboutissement de plusieurs expéditions pré-

cédentes (Allemagne, Russie, ...) lui permettant de l'affiner jusqu'au modèle parfait, possédant notamment un système de dynamo rechargeant en continu les batteries de son natel. Pour ce périple, il n'utilisera aucune carte, et s'orientera uniquement à l'aide de son smartphone (enfin deux smartphones, au cas où...) et de cartes pré-téléchargées la veille de chacune des étapes. Après Ljubljana et Krasinec, Hansueli quitte la Slovénie pour Topusko en Croatie, puis Kostajnica en Bosnie-Herzégovine. 3 étapes et déjà 3 pays traversés. Pas de vent contraire à l'horizon qui pourrait ralentir sa progression, Hansueli continue son avancée jusqu'à Prijedor, Banja Luka, Turbe et enfin Sarajevo, la capitale. Profitant des anciens quartiers de la ville et de l'atmosphère qui y règne, Hansueli s'imprègne de la culture locale. Occasion de belles rencontres, Hansueli relève la difficulté de la barrière linguistique (très peu parlent ou même comprennent l'anglais ou le français), son vélo rapprochant de nombreux curieux. Il est temps de poursuivre son aventure et de descendre plus au sud (Kopilovi), puis de traverser la frontière monténégrine. Arrivé à la 13^{ème} étape sur les 22 de prévues, Hansueli se rend à Peja au Kosovo par Rozaje (Monténégro). N'ayant réservé aucun hôtel au préalable, il n'existe aucune contrainte de temps pour Hansueli. L'Albanie, antépénultième pays traversé, est l'occasion d'un dépaysement complet. Très vite arrive la petite ville de Struga en Macédoine du Nord sur son parcours qui descend toujours plus au sud. Konitsa fut le point d'entrée en territoire grec, suivi de Ioannina et enfin Igoumenitsa à distance de ferry de Corfu. Ici s'arrêtera le périple à la fois physique, culturelle et ambitieux d'Hansueli. Sa rentrée s'effectuera en bateau, passant quelques temps dans le confort vénitien.

Est-ce la qualité du matériel ou son utilisation judicieuse, aucun problème technique n'arrivera à Hansueli durant son expédition. Un peu de chance peut-être, beaucoup de préparation assurément.

La société Gym-Hommes Hauterive (SGHH) en quelques mots

Avec plus de 50 ans d'existence (société fondée en 1970), la SGHH s'est solidement implantée, décennie après décennie, dans le paysage régional et sportif. Pas moins de 53 membres en sont l'âme vivante, se réunissant chaque semaine lors de cours constitués d'une vingtaine de sportifs en moyenne. Entourés de moniteurs dynamiques, les membres prennent également plaisir à se retrouver lors des différentes manifestations de l'année. Vous souhaitez en savoir un peu plus? Alors n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet: <https://sghh.jimdofree.com>. Les membres se réjouissent déjà de votre venue.

NB: Des interrogations sur le GR5, Raymond répondra à toutes vos questions via son adresse mail: raymondgeiser@gmail.com



Eglise réformée évangélique

Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ)

Vendredi 19 mai

BUZZ – Soirée spi Montmi (horaire et lieu voir avec l'animateur)

Infos: animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

ENTRE-DEUX-LACS

À noter qu'il y aura un **Stand de la paroisse à la foire** de St-Blaise le **samedi 27 mai!**

Davantage d'info sur le site www.entre2lacs.ch et flyers dans les lieux de cultes

Cultes Entre-deux-Lacs

Samedi 20 mai

17h00 Culte à la chapelle d'Hauterive.

Dimanche 21 mai

10h00 Culte unique de fête de fin de catéchisme au temple du Landeron, les enfants et jeunes sont les bienvenus à participer au culte.

Il n'y aura pas de programme à part pour l'enfance.

Pour les cultes à MONTMIRAIL, veuillez consulter le site internet www.montmirail.ch

SAINT-BLAISE-HAUTERIVE-MARIN

St-Blaise

Chaque lundi

de 7h15 à 8h **Ora et Labora**, moment de prière et de méditation pour débiter la semaine, à la chapelle (Grand-Rue 15). Sauf vacances et fériés.

CORNAUX-CRESSIER-THIELLE-WAVRE-ENGES

Cressier

Chaque mercredi

dès 9h00 **Café du partage et de l'amitié** au centre paroissial réformé de Cressier. Rencontres œcuméniques. Bienvenue à chacun!

LIGNIÈRES-LE LANDERON

Lignièrès

Dimanche 21 mai

9h45 Transport depuis l'église pour le temple du Landeron.

L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile: découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux, ...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS:

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43, Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35 73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60 90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Frédo Siegenthaler, tél. 079 733 74 78, frederic.siegenthaler@eren.ch

Coordinatrice de l'enfance

Fanny Ndong, tél. 078 728 88 31, fanny.ndongo@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

Location des locaux

Temple de Lignièrès:

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30, erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron:

Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier:

Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise: Sandrine Minguely, 032 753 41 27

Contact: foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses infos: www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial:

Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise, tél. 032 753 03 10

(mercredi – jeudi – vendredi) entre2lacs@eren.ch

Eglise catholique romaine

Paroisse de Saint-Blaise

Vendredi 19 mai

09h00 Messe à Saint-Blaise

Samedi 20 mai

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 21 mai

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe à Saint-Blaise

Mardi 23 mai

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

09h00 Messe à Saint-Blaise

Jeudi 25 mai

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Vendredi 26 mai

08h00-11h00 Ouverture du secrétariat

Samedi 27 mai

09h00-10h30 Catéchisme 5^{ème} Harmos à la Cure de Saint-Blaise

18h30 Messe à Saint-Blaise

Dimanche 28 mai

09h00 Messe à Saint-Blaise

10h30 Messe avec communion et confirmation de deux adultes à Saint-Blaise

Certaines informations peuvent être modifiés, merci de vous référer également à la feuille dominicale (<https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, Votre Feuille paroissiale du ...)

Paroisse catholique romaine de Saint-Blaise

Secrétariat mardi et jeudi matin de 8h à 11h

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: Abbé Leonardo Kamalebo 079 683 44 36

Paroisse de La Chaux-de-Fonds

18h00 Prière Commune Cantonale pour l'Unité des Chrétiens (avec chants de Taizé) à La Chaux-de-Fonds

Paroisse de Cressier-Cornaux

Samedi 20 mai

10h15 rencontre des confirmands 2024 au Chalet St-Martin

17h00 Messe animée par l'équipe liturgique

Mardi 23 mai

11h15 Messe au Foyer

15h30 catéchèse de 6^e H au Chalet St-Martin

Mercredi 24 mai

10h00 Messe au home St-Joseph

19h00 conseil de paroisse à la cure

Jeudi 25 mai

11h15 Messe au Foyer

17h15 catéchèse familiale au Chalet St-Martin

19h00 préparation au mariage

Samedi 27 mai

17h00 Messe de la Pentecôte animée par chorale

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PAROISSE CATHOLIQUE DE CRESSIER – ENGES – CORNAUX

Dimanche 4 juin 2023 après la messe de 10h

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Paroisse du Landeron-Lignièrès

Vendredi 19 mai

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 21 mai

10h00 Messe

Mercredi 24 mai

15h00 Messe au home Bellevue

Vendredi 26 mai

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

Dimanche 28 mai

10h00 Messe de la Pentecôte animée par la chorale

Contact: abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi 032 757 11 86 cure.cressier@cath-ne.ch et www.cath-ne.ch

Autres communautés religieuses

Eglise Evangélique Marin

Dimanche à 9h30: culte avec St-Cène, école du dimanche et garderie

Mercredi à 20h: réunion de prières

Jedi de 12h-13h30: Club d'enfants « Jedi-midi » (7-11 ans)

Vendredi à 20h: Groupe de jeunes (dès 13 ans)

Nos rencontres ont lieu dans l'Espace Perrier, Rue Charles-Perrier 2

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter

notre site Internet: www.eeme.ch

LA NEUVEVILLE

Au programme!

ciné 2520
Association du Cinéma de La Neuveville
www.cine2520.ch



Les Pires

Comédie dramatique de Romane Gueret
avec Mallory Wanecque, Timéo Mahaut



Un tournage va avoir lieu cité Picasso, à Boulogne-Sur-Mer, dans le nord de la France. Lors du casting, quatre ados, Lily, Ryan, Maylis et Jessy sont choisis pour jouer dans le film. Dans le quartier, tout le monde s'étonne : pourquoi n'avoir pris que "les pires" ?

VE 19, SA 27 & DI 28 mai à 20h30
16 ans - 1h39 - France - VF

Jill

Drame de Steven Michael Hayes, avec
Tom Pelphey, Juliet Rylance, Zackary Arthur



Fin des années 70. Ted et Joann s'installent dans les forêts infinies d'Amérique du Nord dans le but d'élever leurs cinq enfants sans influences extérieures. Née dans la forêt, leur plus jeune fille, Jill, grandit dans un petit paradis. Celui-ci est remis en question pour la première fois lorsque son frère exprime le souhait d'aller à l'université. La dissimulation de la visite d'une vieille amie de Joann et le refus de Ted d'aller chercher de l'aide en cas d'accident révèlent peu à peu que l'enjeu est bien plus important. Leur liberté se révèle bientôt être une idéologie néfaste et, dans l'isolement, des fossés de plus en plus profonds se creusent dans l'idylle familiale.

Le film a été en partie tourné sur les bords de l'Étang de la Gruère.

SA 20, DI 21, ME 24 mai à 20h30,
DI 28 mai à 17h
12 ans - 1h41 - Suisse - VO st fr/all

The Quiet Girl

Drame de Colm Bairéad, avec
Catherine Clinch, Carrie Crowley, Andrew Bennett



Irlande, 1981. Càit, une jeune fille effacée et négligée par sa famille, est envoyée vivre auprès de parents éloignés pendant l'été. Mais dans cette maison en apparence sans secret, où elle trouve l'épanouissement et l'affection, Càit découvre une vérité douloureuse.

DI 21 mai à 17h, MA 23, VE 26 mai à 20h30
10 ans - 1h36 - Irlande - VO st fr/all

Couverture, ferblanterie
façades ventilées, étanchéité
photovoltaïque



GOTTBURG Le toit, c'est nous!

**MUSIQUE DE CHAMBRE
CONCERT N°5 AU CAMPUS**

JEUDI 25 MAI 2023 • 18H

Haute École de Musique Genève - Neuchâtel
Auditorium 1 • Campus Arc 1 • Espace de l'Europe 21 • Neuchâtel

SAMEDI 27 MAI 2023 • 19H30

Conservatoire de Musique Neuchâtelois
Salle Faller • Av. Léopold-Robert 34 • La Chaux-de-Fonds

**WOLFGANG AMADEUS MOZART
Œuvres pour piano à 4 mains**

ENTRÉE LIBRE

hem
Haute école de musique
Genève - Neuchâtel

WWW.HEMGE.CH

Hes-so GENÈVE
Haute École Spécialisée
de Suisse occidentale





LA NEUVEVILLE

Doublé neuvevillois au championnat bernois de gymnastique artistique!

Les Neuvevilloises Estelle Bogdanovic et Inès Vogt, 6 ans et demi, réalisent le doublé au championnat bernois de gymnastique artistique dans la catégorie PP.

Avec un programme proche de la perfection, la meilleure note aux barres et au sol et un total de 67,150 points, Estelle Bogdanovic a décroché son 7^{ème} podium de la saison en autant de compétitions et a ainsi remporté le titre de championne bernoise 2023.

Inès Vogt a elle aussi réalisé un excellent concours, avec notamment la meilleure note à la poutre et l'excellent total de 66,400 points. Elle obtient ainsi le titre de vice-championne bernoise 2023.

Avec plus de 6 points d'avance sur leurs poursuivantes, les deux petites Neuvevilloises ont conquis les juges et les spectateurs avec des prestations d'un niveau et d'une précision rares à cet âge.

Quatre entraînements et plus d'une dizaine d'heures par semaine à répéter leurs enchaînements leur ont permis de se positionner dès leur première année de compétition dans les espoirs de la gymnastique artistique.

Louise Matthey a décroché un très bon 13^{ème} rang dans la catégorie P1. La semaine prochaine elles se rendront à Rüti dans le Canton de Zürich.

NH



ENTRE-DEUX-LACS

Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées Résultat réjouissant en 2022

La Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées, implantée dans notre région avec deux de ses dix agences (siège de Neuchâtel inclus), est présente avec deux d'entre elles, à Saint-Blaise et à La Neuveville. Affiliée à Raiffeisen Suisse, qui vient de dépasser le nombre de 2 millions de de sociétaires, la Raiffeisen Neuchâtel et Vallées en réunit 20'413 à fin 2022. La banque vient d'adresser à ses sociétaires son rapport succinct de 2022.

Laurent Risse, président du conseil d'administration et Patrick Schaad, président de la direction, qualifient le bénéfice annuel de 1,25 million de francs qui a clôturé l'année 2022 « d'excellent résultat. »

Les créances hypothécaires ont augmenté de 4.0 % pour atteindre 1'657,4 millions de Francs, La banque a aussi enregistré une légère croissance dans les opérations de prévoyance et de placement.

Les têtes de file de la banque notent une évolution réjouissante des revenus et une croissance des opérations de bilan. Leur constat final est le suivant: « La situation en matière de capital de la Banque Raiffeisen Neuchâtel et Vallées est extrêmement stable et réjouissante. Avec son bénéfice de 2022 identique à l'exercice précédent, elle poursuit le renforcement de sa base de fonds propres. De ce fait, elle est en position favorable et bien parée pour affronter les défis des années à venir. » Ces années s'annoncent compliquées: incertitudes géopolitiques, inflation élevée, risque de récession.

La Banque Raiffeisen employait 82 collaborateurs et collaboratrices (dont 4 apprentis-es) à la fin de l'année passée. Elle offre à ses sociétaires une découverte de la Suisse dans une formule appelée « Grand Tour of Switzerland » ainsi que des manifestations récréatives dans des domaines divers de notre contrée.

CZ

PROJECTION D'UN FILM

Envie de sortir?
Le Conseil communal de La Tène vous invite à partager un moment agréable et convivial sur la plage de La Tène

SAMEDI 3 JUIN 2023
À LA PLAGE DU CAMPING DE LA TÈNE
OUVERTURE DES PORTES À 20H - FILM À 21H00

INTOUCHABLES
(DÈS 10 ANS)

Entrée libre, mais n'oubliez pas d'apporter de quoi vous asseoir !

LA TÈNE

Né pour Lire

La bibliothèque-médiathèque de La Tène a le plaisir de vous inviter à l'atelier **Né pour Lire** qui aura lieu le

Mardi 23 mai 2023 de 9h00 à 10h00

Cette animation s'adresse aux jeunes enfants dès leur première année et de moins de 4 ans accompagnés d'un parent, grand-parent ou accompagnant.

Venez partager un petit moment de lecture avec vos bébés et tous jeunes enfants.

La bibliothèque leur est entièrement réservée durant cette heure.

Votre bibliothèque de La Tène

NEUCHÂTEL

Un succès de la Cie du Passage engendre trois supplémentaires



Bénéficiaire -et non victime!- de son succès avec «ça veut jouer (ou bien?)», cette création de la Cie du Passage au Théâtre du même nom à Neuchâtel par son directeur Robert Bouvier, qui en assure le texte, la mise en scène et l'interprétation, se voit attribuer une 5^{ème} supplémentaire le lundi 12 juin à 20h00: soit un total de 9 représentations. La situation à destination du public amateur se présente donc comme suit: les représentations des 7+8+9+10+13 juin à 20h00 et le 11 juin à 17h00 affichant «complet», les 3 supplémentaires à retenir se situent désormais: le 10 juin à 17h00, le 12 juin à 20h00 et le 14 juin à 18h15.

Pour rappel, dans sa création, Robert Bouvier se raconte «à sa manière» puisqu'il incarne ...un directeur de théâtre. Mais l'autodérision l'habitera tout au long du spectacle puisque ledit directeur, dans sa tentative de faire patienter le public avant le début de la pièce, propose un personnage ayant amadoué toujours -à sa manière- la méthode Coué!

Toutes infos complémentaires sur: www.theatredupassage.ch. DF

LUDOTHÈQUE LA NEUVEVILLE

Congé de l'Ascension



Samedi 20 mai, La Ludothèque sera fermée. Prochaine ouverture mardi 23 mai de 16h à 18h.

Last Friday

La Ludothèque participera au Last Friday qui aura lieu en vieille ville vendredi 26 mai de 18h à 22h. Venez nous dire bonjour, découvrir nos jeux ou conclure un abonnement. Nous vous proposerons des boissons artisanales locales, du pop-corn et des brochettes de bonbons.

Heures d'ouverture:

Rue du Marché 10 – 2520 La Neuveville

Mardi 16h-18h / Jeudi 17h30-18h30 (semaines impaires) /

Samedi 9h30-12h – 032 751 63 33

ludothèque@neuveville.ch / Facebook / Instagram

« ARCE & MONTES »
NOUVELLE PROMOTION
A GAMPELEN
BIENVENUE CHEZ VOUS À
5 MINUTES DE NEUCHÂTEL ...
9 APPARTEMENTS
EN LISIÈRE DE FORÊT.
DU STUDIO AU 5,5 PIÈCES, TERMINÉS, AVEC DES FINITIONS DE HAUT STANDING.

LE DÉGAGEMENT SUR « LE CHÂTEAU ET LA CHAÎNE DES ALPES » VOUS COMBLERONT AINSI QUE LA CONCEPTION DE CE BEAU BÂTIMENT QUI VOUS APPORTERA SÉRÉNITÉ ET INTIMITÉ.

PORTES OUVERTES :
SAMEDI 27.5.2023 (DE 10H00 À 16H00)
MARDI 30.5.2023 (DE 10H00 À 14H00)

DEMANDEZ D'ORES ET DÉJÀ À RECEVOIR LE DOSSIER DE VENTE À :

AJA IMMOBILIER
SANDRINE JUNOD ANTUNES
2074 MARIN
T. 076 319 92 42

WWW.AJAIMMOBILIER.CH INFO@AJAIMMOBILIER.CH

NEUCHÂTEL

Passeport-Vacances pour les Jeunes de Neuchâtel et environs (PVJ)



Le comité est heureux d'annoncer que l'édition 2023 aura lieu du 3 au 22 juillet, à nouveau sur 3 semaines.

Cette année, les enfants auront la possibilité de choisir leurs activités sur les 3 semaines et non pas 2 comme auparavant.

Le PVJ proposera plus de 240 activités, dont plus de 40 nouvelles!

Quelques exemples de nouvelles activités:

- Visite des entrailles d'un tunnel autoroutier
- Golf et mini-golf

- Permaculture et petites herbes
- visite d'une ambulance et gestes de 1^{er} secours
- Laser game et escape game outdoor
- En route pour l'espace à l'université de Berne
- Prévention morsure de chiens
- Découverte de la menuiserie et d'une buanderie

Nous recherchons toujours des accompagnateurs âgés de 18 ans et plus.

Contact: info@passeportvacancesne.ch

Réservation et paiement des passeports:

du 10 avril au 15 mai 2023 via notre site internet www.passeportvacancesne.ch

Prix: Entre CHF 60.- et CHF 100.- selon la commune de résidence, transport compris. La différence s'explique par le montant différent des subventions versées par les communes. Toujours 6 à 8 activités réparties sur 3 semaines à choix et une vingtaine de bons divers valables pendant les 6 semaines de vacances d'été.

Age: enfants nés entre 2008 et 2015.

Afin de dignement célébrer les 45 ans du PVJ, un souper réunissant nos accompagnants et nos organisateurs d'activités aura lieu le mardi 6 juin.

Une belle surprise est prévue pour les enfants ayant participé au PVJ le dimanche 22 octobre, réservez la date!

Vous pouvez aussi nous retrouver sur Facebook et Instagram.

Inscrivez-vous vite!

FOIRE Samedi 27 mai 2023

STANDS • RESTAURATION • BARS • ANIMATIONS

BALADE DES 12 FONTAINES
Rendez-vous à 10h au Pavillon du Pré Brenier (durée 1h30)

ANIMATIONS GRATUITES POUR LES ENFANTS
Grimage de 11h à 13h • sumo • magie

ZONE FORAINE
Laser game gonflable • circuit de quads kids • et plus encore

CONCERTS
SOUS LA TENTE
13H30 - 14H30 | DILEM
16H00 - 18H00 | BBM74
19H00 - 21H00 | WALLDOWN
21H00 - 02H00 | DJ THE JB

DIMANCHE 28 MAI
DEVANT LA MAISON DE COMMUNE
ZONE FORAINE ET PETITE RESTAURATION
COFFRE OUVERT DE 11H À 14H
réservé aux particuliers et organisé par le parti socialiste de Saint-Blaise.
Informations et renseignements complémentaires pour le coffre ouvert : www.3fevrier.ch ou 079 258 49 96

Organisation :
Commission du 3Février (CSF) et Commune de Saint-Blaise | Informations : www.3fevrier.ch | info@3fevrier.ch
www.facebook.com/commission3fevrier | [instagram.com/commission3fevrier/](https://www.instagram.com/commission3fevrier/)

Avec la précieuse collaboration des sociétés locales, des commerçants et des restaurateurs de Saint-Blaise



De 10h à 02h!

Marché artisanal • Animations gratuites pour les enfants • Bars • Concerts

MARIN BASKET

Les jeunes filles s'envolent à nouveau vers le Final 4

Après 28 matches cette saison, et ayant terminé à la 3^{ème} place de 1^{ère} division du Championnat Suisse Jeunesse côté Romand à Noël et à Pâques, les U16 féminines se sont qualifiées le week-end dernier à Riva, Tessin, pour le Final 4 qui aura lieu le weekend du 27-28 mai dans un lieu encore à définir. Elles y affronteront Bellinzona, Allschwill, ou Carouge.

Ce sera la 3^{ème} participation de suite pour le noyau dur de cette équipe dont les filles ont été vice-championnes Suisses U13 en 2021 à Allschwill et championnes Suisses U14 en 2022 à la Chaux-de-Fonds. Nos lionnes montrent un collectif et une rage de vaincre exemplaires, et continuent de progresser de semaine en semaine. Elles me (leur entraîneuse) rendent fière et font régulièrement plaisir à leur public. La capitaine de cette équipe, Mila Benjak, terminera très probablement top scoreuse du championnat 2022-2023 et beaucoup autour d'elle font partie de l'élite du basketball Suisse malgré leur relatif jeune âge et feront je l'espère bientôt partie de la sélection nationale. Cette équipe ne compte que 2 2007 (2^{ème} année U16), Maya et Lajla, une majorité de 2008 (1^{ère} année U16), Mila, Alessia, Margaux, Teva, Amane, Sara, et même 3 joueuses de 2009 qui sont encore officiellement U14 (Emma, Nina et Tamara), faisant de cette équipe l'une des plus jeunes du championnat U16. Elles ont aussi reçu l'aide ponctuelle de 2 joueuses qui jouent aussi en U14 à Marin, Victoria et Alissa quand les effectifs étaient trop réduits.

Bravo les filles. Merci pour ce qui a déjà été accompli. Vous méritez d'aller à nouveau au Final 4. J'espère que la fête sera belle, même si notre jeune équipe ne sera pas favorite cette fois ci.

Stéphanie Benjak, Entraîneur U16F du Marin Basket Club

SAINT-BLAISE

Foire de Saint-Blaise!

Le comité de la Commission du 3Février et la Commune de Saint-Blaise vous donnent rendez-vous les 27 et 28 mai prochains à l'occasion de la Foire de Saint-Blaise.

Durant tout le week-end, les rues du centre du village s'animeront pour divertir petits et grands. Le samedi 27 mai, de 10h à 19h, les commerçants, artisans et sociétés de Saint-Blaise ouvriront leurs portes et déploieront leurs stands pour vous présenter leurs activités ou vous faire découvrir leurs créations. Une pléiade d'animations est également prévue pour les enfants. Au programme: dans la zone foraine, installée devant la maison de commune, les petits pourront s'essayer à la pêche aux canards, aux tire-pipes et au trampoline. Ils pourront également s'amuser sur le circuit de quads kids ainsi que dans le labyrinthe du laser game gonflable. Des animations gratuites pour les enfants seront également proposées, telles que des combats de sumos et des tours de magie; une grimeuse viendra encore égayer les frimousses des petits de 11h à 13h sous la tente installée sur le parvis du Temple. Les plus grands pourront, quant à eux, partir à la découverte des merveilles de la Balade des 12 fontaines, en compagnie d'un guide passionné par notre village. Le départ sera donné à 10h au Pavillon du Pré Bre-

nier. Enfin, les sociétés locales et les restaurateurs tiendront leurs traditionnels stands de boissons et de restauration de 10h à 02h. Côté musique, trois groupes locaux et un DJ se produiront sous la tente:

- De 13h30 à 14h30: Dilem (musique irlandaise)
- De 16h à 18h: BBM74 (Ecole de musique de Neuchâtel)
- De 19h à 21h: Walldown (rock)
- De 21h à 02h: DJ The JB

Enfin, le dimanche 28 mai, devant la maison de commune, le parti socialiste organisera son traditionnel « coffre ouvert » (vide grenier), de 11h à 14h, réservé aux particuliers (pour plus d'informations: www.3fevrier.ch). Côté restauration, c'est Gaston qui vous accueillera à bord de son food truck. Les enfants pourront, quant à eux, encore profiter des animations dans la zone foraine.

La comité de la Commission du 3Février remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui œuvrent pour que la Foire soit une réussite: les sociétés locales, les commerçants du village, la commune et tous les participants. Nous nous réjouissons de vous y voir nombreux et de partager un moment d'amitié avec vous.

Le comité de la Commission du 3Février

WITTWER
TRANSPORTS & DÉMÉNAGEMENTS

Les Perveuils 10 - CH-2074 Marin
Tél. + 41 (0)32 756 00 60
Fax +41 (0)32 756 00 69
wittwer@wittwersa.ch - wittwersa.ch



RVG
Energies Renouvelables Sàrl

Pompe à chaleur
Capt. solaire Th et PV
Eaux pluviales
A votre service
Depuis 1982
2073 Enges
contact@rvg-energies.ch
contact@rvg-conseils.ch
078 711 64 46



L'autonomie pour votre maison. Depuis 1982

SAINT-BLAISE

Au Conseil général

Remplacement des horodateurs et modification des tarifs de stationnement au port

Présidé par Pascale Giron-Lanctuit, PS, le Conseil général a tenu, jeudi soir 11 mai passé, une séance extraordinaire à l'auditoire de Vigner. La demande de crédit de CHF 7'450'000.00 pour la réfection des rues de la Maigroge, Daniel-Dardel et route de Lignièrès a été retirée de l'ordre du jour par le Conseil communal pour apporter des compléments à son rapport. Cette décision diffèrera les travaux prévus de l'automne 2023 au début de l'année 2024.

Stationnement au port

Le Conseil communal a proposé au Conseil général d'installer un nouveau système d'enregistrement des temps de parcage pour les 212 places du parking, soit remplacer les quatre horodateurs existants devenus désuets par trois nouveaux horodateurs qui ne délivreront plus de tickets mais saisiront le numéro d'immatriculation du véhicule. Dans la foulée, il a proposé d'ajuster les tarifs à ceux des communes voisines. L'arrêté, qui nécessitait un engagement de CHF 30'000.00 incluant la modification des taxes, a été accepté à l'unanimité. Les nouveaux tarifs entreront en vigueur à partir du 1^{er} novembre 2023. Deux périodes seront prévues: haute-saison, du 1^{er} avril au 31 octobre et basse-saison, du 1^{er} novembre au 31 mars. Le tarif horaire restera fixé à CHF 1.00/h en haute-saison et il sera réduit à CHF 0.50 en basse saison. La somme maximale encaissée par jour en haute saison passera de CHF 5.00 à CHF 12.00; elle sera de CHF 6.00 en

basse-saison. Le parking ne sera plus gratuit entre 12 h. et 13 h.30. La vignette, vendue aux détenteurs de bateau, passera de CHF 50.00 pour la saison à CHF 100.00 pour l'année et de CHF 50.00 à CHF 75.00 pour les habitants de Saint-Blaise et travailleurs du port. Les tarifs pour les camping-cars ont aussi été réajustés notamment avec un maximum de CHF 20.00 au lieu de CHF 16.00 pour 24 h. en haute saison. Le tarif est maintenu à de CHF 16.00 en basse saison.

Réseaux d'eau et d'électricité

Deux demandes de crédit pour ces services ont été approuvées à l'unanimité: CHF 75'000.00 pour le remplacement de trois armoires électriques à basse tension équipées d'appareillages vétustes à la rue de Lahire, au chemin de la Plage et au Passage des Francs-Sujets.

Le second crédit de CHF 120'000.00 a déjà été utilisé. Il a servi à pallier des dégâts imprévisibles impossibles à inscrire au budget mais survenus en 2022 en raison de fuites d'eau à la route de Lignièrès et au chemin des Perrières.

Amélioration du site des Fourches

A l'unanimité encore, le Conseil général a décidé de classer une motion du PLR, approuvée par le législatif demandant au Conseil communal «d'étudier un concept global d'amélioration, d'entretien et d'assainissement des infrastructures des Fourches.»

La Commission d'étude des infrastructures sportives des Fourches a été réunie en 2021 et 2022 pour proposer des solutions et lancer

des actions concrètes. Plusieurs projets présentés seront, d'ores et déjà, réalisés cette année; d'autres restent à analyser, notamment la démolition de la buvette «Armes de guerre», l'aménagement des stands de tir, voire la réalisation de nouveaux terrains de football synthétiques ainsi qu'un terrain multisports.

La volonté marquée par l'exécutif pour répondre concrètement à la motion a convaincu les conseillers généraux et conseillères générales d'exprimer leur confiance au Conseil communal.

Fusion: point de situation

Le conseiller communal Marc Renaud, membre du comité de fusion des communes d'Enges, d'Hauterive, de Saint-Blaise et de la Tène a déclaré que les conseils communaux des quatre communes se sont récemment prononcés en faveur de la constitution de la Commune de Latèna en processus de fusion. Il appartiendra aux conseils généraux d'approuver en juin la convention de fusion, puis aux électeurs et électrices des quatre communes, d'en faire autant le 26 novembre 2023.

Marc Renaud a rappelé les dates de deux «cafés citoyens» à venir au Wine More Time» (Le Puck), les 23 et le 30 mai de 17 h. 30 à 20 h.

Au terme de la séance, les cinq conseillers communaux ont fait le point sur divers objets traités dans leurs dicastères. Nous y viendrons dans une prochaine édition.

CZ

LE LANDERON

21^e édition du Repair Café très active

Organisé par Le Landeron Après Demain (LLAD) le Repair Café du mois de mai (21^e édition) s'est déroulé dans les locaux de la Cure Catholique du Landeron. Elle a à nouveau rencontré un beau succès, ce qui conforte les organisateurs dans la nécessité de poursuivre cette action. Il est pour eux très important de limiter au possible le besoin de mettre les objets au rebus, mais plutôt de se mettre à disposition pour arriver à leur donner une nouvelle vie.

Ce ne sont pas moins de 24 objets qui ont été soumis à la sagacité des organisateurs. Comme de coutume, l'électroménager et le multimédia ont représenté la majorité à réparer. L'atelier couture a également été bien sollicité avec six vêtements à recoudre, raccourcir ou modifier.

Les objets apportés ont pu être remis en état dans la majorité des cas et les personnes qui ont bénéficié de ce service sont reparties ravies de pouvoir à nouveau réutiliser leurs appareils ou autres.

Grâce à l'engagement des bénévoles y compris les trois personnes à la réception et à la préparation du diner, toute l'équipe s'est, comme de coutume, investie avec beaucoup d'enthousiasme et de bonne humeur avec, en plus, café, thé et gâteaux offerts à tous.

Merci à toute cette équipe de bénévoles qui s'engage à fond dans cette belle action

Prochain Repair Café: dimanche 3 septembre, de 11h à 16h à la Cure Catholique du Landeron.

CP

CORNAUX

Troc des plantons



Samedi 13 mai, de 9h30 à 11h00, s'est tenue la troisième édition du troc des plantons à l'école primaire de Cornaux.

C'est désormais une tradition à l'arrivée des beaux jours, l'école primaire de Cornaux organisait son troc de plantons, en compagnie du CESC. Une vingtaine de personnes sont venues échanger leurs jeunes pousses lors de cette matinée printanière. Les enseignants se sont montrés plutôt satisfaits de cette fréquentation bien qu'elle soit légèrement en dessous de celle de l'année dernière.

Les plantes restantes seront repiquées dans la cour de l'école primaire et cultivées par les élèves et leurs enseignants.

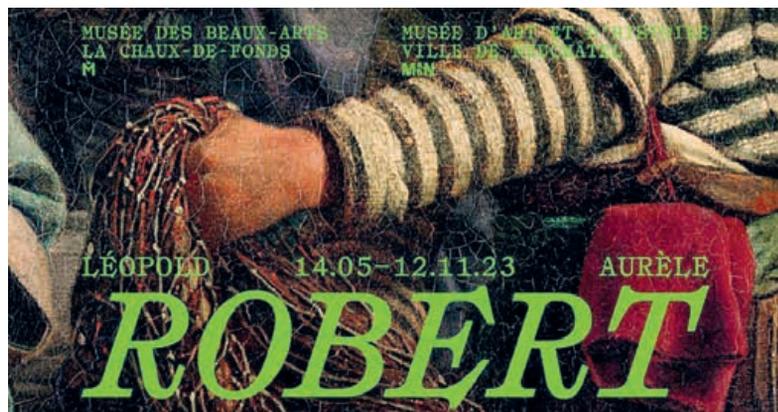
IN



NEUCHÂTEL ET LA CHAUX-DE-FONDS

Exposition « Léopold et Aurèle Robert. ô Saisons... » :

association du Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel/MAHN et du Musée des Beaux-Arts de La Chaux-de-Fonds/MBAC



L'exposition monographique « Léopold et Aurèle Robert. ô Saisons... » (14.05-12.11.2023), associe tout à la fois les deux artistes frères que sont Léopold et Aurèle et les deux musées MAHN, Neuchâtel et MBAC, La Chaux-de-Fonds, -une fratrie, comme les qualifiera lors de la conférence de presse Thomas Facchinetti, chef de la culture au conseil communal de Neuchâtel. L'événement vise d'une part à apporter un éclairage renouvelé et plus précis sur Léopold (1794-1835) et à réhabiliter en quelque sorte son frère Aurèle de 11 ans son cadet (1805-1871), -dont les activités ne se limitèrent pas à être le « diffuseur » de l'œuvre de son aîné, mais touchèrent également à la peinture (notamment peinture à l'huile), la gravure et le dessin. Le parcours de vie de Robert s'achèvera à 40 ans, celui d'Aurèle à 66 ans.

Dès lors, la nouvelle exposition se partageant deux sites s'articule autour du cycle inachevé des saisons de Léopold, soit « Le printemps » au MBAC et « L'été » et « L'hiver » au MAHN. L'absence de « L'automne » se justifiant apparemment par le décès de Léopold. Abondant dans cette direction, une telle mise en commun des deux villes, et donc des deux sites, a pour objectif la complémentarité et non la concurrence, comme le complètera Théo Bregnard, homologue de Th. Facchinetti de La Chaux-de-Fonds.

L'esthétique des œuvres proposées dans les deux expositions et l'émotion qu'elles en dégagent n'en sont pas les seuls attraits. Y sont en effet également abordés des éléments tels que la production et la diffusion des œuvres, la notion de beauté idéale, voire la présence de la musique et de la danse. Et en parallèle, Sandra Pelletier (MAHN) et Gina Proenza (MBAC), deux artistes contemporaines y investissent les lieux afin de dialoguer avec les œuvres exposées. Un tel parcours offrant au visiteur l'opportunité de pénétrer le cœur des œuvres en conjuguant la réalité des classes populaires, précisera pour sa part Antonia Nessi, co-directrice du MAHN. « En passant par la réflexion, par la méditation », complètera David Lemaire, directeur du MBAC.

Contexte des deux sites

La richesse des collections du MAHN et du MBAC, s'assortissant de prêts muséaux ou privés, favorise effectivement un questionnement novateur, portant sur la rencontre entre genre et récit historique. Pour ce faire, comme indiqué, l'exposition s'articule sur le cycle des saisons.

Si les cimaises de Neuchâtel s'ouvrent sur les périodes de formation parisienne et romaine de Léopold, s'ensuit la fabrique et le succès -comprenant « Les Moissonneurs » et « Les Pêcheurs »- pour s'achever par le catalogue des œuvres, tel que réalisé par Aurèle et constituant le témoignage de la complicité entre les deux frères.

A La Chaux-de-Fonds, l'accent est mis en ouverture sur les peintures d'églises et les personnages d'église que Léopold a réalisés en entamant son séjour à Rome. A relever dans ce contexte que les représentations de musiciens/nes ou danseurs/ses apparaissent comme une volonté de reprendre l'idée du 19^{ème} s'établissant une continuité entre musiques vernaculaires et traditions préchrétiennes. Un axe de l'exposition se consacrant en outre au succès des frères Robert dans le domaine de la diffusion.

Par ailleurs, les deux musées dédient un chapitre au réexamen de la figure d'Aurèle en consacrant à son œuvre un caractère plus typique, notamment en présentant ses vues architecturales, ou ses intérieurs d'édifices religieux.

Quelques aspects biographiques

Léopold, qui a connu de son vivant une reconnaissance européenne, peut apparaître comme l'incarnation de l'artiste romantique, ayant connu une enfance heureuse à La Chaux-de-Fonds. Un début d'apprentissage à Yverdon ne l'empêchera pas de rejoindre Paris à 16 ans pour une formation de graveur auprès du Loclois Ch.-S. Girardet, et commencer à peindre l'année suivante dans l'atelier de Jacques.-L. David. La chute de l'Empire le contraindra à rejoindre La Chaux-de-Fonds, puis, parti pour l'Italie, il y restera treize ans jusqu'en 1831. Une clientèle d'élites s'intéressera à l'artiste et va acquérir de ses œuvres, ce qui favorisera le remboursement de ses dettes! En 1829, ayant rencontré Charlotte Bonaparte, nièce de Napoléon, il tombera amoureux de celle-ci. Un élan non partagé qui, outre les troubles dans les Etats pontificaux, le conduisant à Venise -lieu de son ultime composition monumentale, la saison « Hiver »- lui vaudra un état dépressif débouchant sur son suicide en 1835 dans une chambre du palais Pisani à Santo Stefano.

Quant au jeune frère Aurèle, -le cadet d'une famille de six enfants!- qui a du talent pour le dessin, il rejoindra Léopold à Rome en 1822, à 16 ans, à la demande de son frère, persuadé qu'il sera à même de le seconder à l'atelier, ce qui se révélera réel. Mais suite au décès de leur frère Alfred en 1825, Aurèle rentrera brièvement au pays...pour rejoindre toutefois Léopold et demeurer actif à son atelier un an et demi supplémentaire. Alors que Léopold avait remporté la médaille d'or au Salon de Paris de 1822, Aurèle, qui avait exposé aux côtés de Léopold à celui de 1831, y obtiendra ladite médaille d'or, son frère devant « se contenter » de la Croix de la Légion d'honneur, décernée par le roi Louis-Philippe qui lui avait acheté son tableau « L'Arrivée des Moissonneurs dans les Marais Pontins ». Après le suicide de Léopold, Aurèle a eu souci de conserver sa mémoire, notamment en faisant rayonner son œuvre et en mettant la correspondance de son frère à disposition des critiques d'art et des écrivains. D'ailleurs, durant ses activités aux côtés de son aîné, il s'est attaché à exécuter des dessins à la sépia (encre de seiche) d'après les tableaux de Léopold, manifestant également le désir d'en réaliser des répliques, voire d'assurer la diffusion de l'œuvre par la gravure qu'il pourrait en faire. C'est bel et bien un inventaire de ses dessins, réalisé en 1862, qu'Aurèle constituera sous l'appellation « Ma collection de dessins à la sépia d'après Léopold ». Soit 69 feuilles conservées au MAHN. Aurèle, réinstallé à La Chaux-de-Fonds, puis au Ried-sur-Bienne, y mourra en 1871.

On ne le dira jamais assez: la visite des deux sites d'exposition permet au public d'évaluer la profondeur des relations entre les deux frères. A signaler la multitude des manifestations y relatives, à consulter sur: www.mahn.ch et www.mbac.ch. L'exposition s'accompagne d'une importante publication, richement illustrée, aux Editions Scheidegger & Spiess.

DF



Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Natel 079 448 59 72

LIGNIÈRES – L'AVENIR BRASS BAND

A l'occasion du 100^e anniversaire de la Société de Musique

Un peu d'histoire sur les uniformes...



1936 - Achat du 1^{er} uniforme confectionné par la maison Stöckli au prix de 126.- francs la pièce. Inauguré le 4 mai 1936, cet uniforme sera porté par les musiciens de l'Avenir jusqu'en 1965. Seuls trois de ses membres actuels ont la chance aujourd'hui de l'avoir porté, alors qu'ils n'étaient encore que des enfants...



1965 - L'Avenir se dote d'un nouvel uniforme genre Police française de l'époque, ce qui a valu à quelques-uns de ses gais lurons de se faire passer pour des agents de sécurité à l'aéroport d'Orly en 1968. Et ce n'est pas un gag! A partir de ce moment-là, c'est la marche en avant vers le progrès. Changement de directeur, recrutement, travail, discipline, sont déjà à l'ordre du jour.



1974 - L'Avenir se développe également dans sa mentalité, elle est ambitieuse. Si bien qu'elle se procure un deuxième uniforme porté pour les concerts, Smoking deux tons, plus léger, mieux adapté à ses activités. Inauguré en 1974, il l'accompagnera jusqu'en 1992.



1992 - Depuis cette année, le vrai smoking noir habille les musiciennes et musiciens de l'Avenir avec beaucoup d'allure. Cette tenue porte chance à la société puisque, depuis 1993 et jusqu'en 2008, elle est sacrée, cinq fois consécutivement, championne cantonale.



2009 à aujourd'hui, l'uniforme, style brass band anglais, sied à merveille à l'ensemble de cuivres qui brille au Concours Suisse de Brass Band de Montreux, Fête Cantonale, Open de France, etc.

GC

www.inser-maerji.ch

Marché d'Anet/Ins

le marché artisanal

mercredi, 24 mai 2023

de 8 h à 18 h

plus de 150 stands, marché aux puces, restaurants, carrousel d'enfant.

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880

LIENHER

MENUISERIE S.A.

Savagner

032 853 23 24

www.lienher.ch fabriquées au Val-de-Ruz



NEUCHÂTEL VINS ET TERROIRS

La Brasserie du Groin – Premières bières labélisées Neuchâtel Vins et Terroir



La Piglette, La Blanquette et la Piglette Récolte sont les 3 premières bières ayant obtenu le label Neuchâtel Vins et Terroir (NVT ci-après). Ces brasseurs de Marin ont relevé le défi de produire des bières avec au minimum 80% de produits agricoles neuchâtelois!

C'est une première pour NVT, son label est apposé fièrement sur 3 bières de la région. En effet, la Brasserie du Groin, micro-bras-

serie située au centre du village de Marin, produit 6 bières différentes dont 3 ont remplis les critères du label de NVT.

La Piglette (bière blonde Pale Ale) et La Blanquette (bière blanche belge) sont produites grâce à l'orge, le blé et l'avoine bio cultivées à Wavre, à seulement quelques centaines de mètres de la Brasserie. La Piglette Récolte utilise du houblon cultivé directement dans les jardins de la brasserie mais représente une quantité très limitée de bouteilles, uniquement disponible dans le courant du mois d'octobre. Afin de favoriser les circuits courts et les compétences locales, certaines graines sont décortiquées à Serroue (Montmollin). Le houblon bio provient lui de Grandcour (VD), de l'autre côté du lac. N'ayant pas de malterie dans le canton, le processus de maltage se fait à la Malterie à Bavois (VD).

Les bières sont ensuite produites par l'équipe de la Brasserie du Groin qui se retrouvent autour de ce projet mis en place dans un ancien bâtiment abritant une porcherie (d'où le nom) qui se dresse au cœur du village de Marin.

Retrouvez ces bières directement à la Brasserie soit à la Rue de la Fleur-de-Lys 4 à Marin.

Cette première labélisation de bière ne sera certainement pas la dernière, d'autres brasseurs du canton se sont approchés de NVT. En effet, grâce au fruit d'une collaboration avec la Chambre neuchâteloise d'agriculture et viticulture, nous avons favorisé les producteurs à planter de l'orge brassicole en quantité plus importante afin de répondre à la demande des brasseurs.



TENNIS CLUB LA NEUVEVILLE

Super performance de Damien



En marge du côté compétitif, la période des IC sont des moments très conviviaux.

Au premier tour des qualifications du tournoi ATP challenger de Tunis, Damien a réalisé une magnifique performance. Opposé à un argentin Renzo Olivio, 260 ATP, il s'est battu durant plus de deux heures et demie pour remporter la victoire en trois sets. Pour le deuxième tour, il est opposé à un jordanien classé 240^{ème} ATP. C'est un

challenger très relevé. Les mieux classés s'aligneront aux qualifications de Roland Garos dans une semaine.

Championnat inter-clubs - deuxième tour

La météo s'est montrée clémente de sorte que les rencontres prévues ont toutes pu se disputer. Au niveau classement nous ferons le point après le 3^{ème} tour.

L'équipe dames 3^{ème} ligue de Ins s'étant retirée, nos dames étaient donc au repos. En revanche, notre formation se rendra à La Chaux-De-Fonds le week end prochain.

L'équipe dames seniors 2^{ème} ligue a remporté une belle victoire à Morges. Résultat final, 4 à 2. Dom Wenger a remporté la partie 6/2 6/0. Isabelle Seckar imitait Dominique en remportant son match 6/3 6/2. Les deux doubles Dominique/Mia d'une part et Isabelle/Jacqueline d'autre part ont apporté les deux points par des scores éloquentes 6/2 6/1 et 6/1 6/2. Nos dames recevront le week end prochain, soit le 21 mai à 14 h, l'équipe du CT Neuchâtel (Les Cadolles).

La seule formation qui milite en élite, recevait Carouge. Damien Althaus avait bien préparé son équipe, qui compte d'ailleurs plusieurs blessés. Pratiquement tous mieux classés que nos gars, les genevois ont fait un carton avec une victoire de 8 à 1. Malgré cette défaite, nous devons relever que Colin Kurth a fait mieux que de se défendre. Il a montré des qualités de battant en remportant par exemple le tie break du 2^{ème} set. Par ailleurs c'est l'association Colin/Robin Wenger qui a remporté un double pour sauver l'honneur. Jeudi de l'Ascension nos gars font un match de rattrapage au Val-de-Ruz. Le week end prochain, c.a.d. le 20 mai, à 13 heures, nos gars recevront la formation de Morges 1

Le capitaine Renaud Moeschler qui joue et coach la formation seniors 1^{ère} ligue, recevait l'équipe argovienne de Oberägeri. On a eu l'occasion d'admirer les qualités tennistiques et physiques de certains joueurs qui frôlent les 60 ans. L'hygiène de vie des compétiteurs permet d'évoluer nettement plus longtemps que précédemment. Dans les simples, on enregistre trois victoires, J Wenger 6/0 6/1- Alain Sunier 6/1 4/6 6/4, Renaud le cap 6/0 6/2. Le double Jacques/Jean-Christophe (le prof) a remporté la palme 7/6 6/3. Le prochain tour a lieu à Saignelégier

L'équipe jeunes seniors deuxième ligue se déplaçait à Payerne. Défaite par 7 à 2. Pourtant le capitaine Marco Severino avait montré la voie en remportant son simple en trois sets 4/6 6/3 6/2. Seul Daniel Maire a suivi la voie en gagnant le simple 6/3 7/5. Malgré de bons matches assez serrés, nos gars n'ont pas pu empêcher la défaite.

Roland Houlmann a déplacé ses seniors 55+ en pays fribourgeois à Givisiez précisément. Roger Picard le bombardier) a enlevé la donne 7/5 6/2 et Daniel Breitenstein (le musicien) a dû se battre durant deux heures pour venir à bout de son adversaire. 6/3 2/6 6/2. Ils ont ramené une belle victoire et quatre points précieux. Les deux doubles ont été remportés également. Roger et Daniel en 3 sets 4/6 6/4 et 11/9 au super tee break (-Quel match). Roland et Jean se sont baladés en enlevant la mise 6/0 6/2 Pour le week end prochain, Roland et sa troupe vont jouer à Tramelan.

Le rédacteur du TC

LA TÈNE

AG du Tennis-club de Marin: des investissements lourds à venir

Pour pallier l'absence de son président, en voyage à l'étranger, il appartenait à Alex Plaschy, vice-président, de diriger les débats de l'AG 2023 du TCM.

Des investissements à venir

Dans son rapport présidentiel, Daniel Jolidon a rappelé tout le travail qu'a accompli le comité durant cette année. Il a d'abord noté que les courts du club arrivent en fin de vie et que l'éclairage est aussi mourant. L'investissement nécessaire à ces travaux est évalué à environ 340'000 francs. C'est dire si l'avenir du TCM a été au cœur de chaque séance. Balle de Set qui, avec l'aide d'entraîneurs compétents et professionnels, s'occupent des membres juniors.es du club était prête à s'investir dans l'aventure pour autant que la garantie lui était faite d'une pérennité des relations entre elle et le TCM. Après avoir émis plusieurs scénarios, une variante a été choisie et analysée en détail: cette variante consistait en un transfert du droit de superficie (DDP) à Balle de Set. Deux rencontres avec les autorités communales ont eu lieu, mais le fait que Balle de Set est une Sàrl a pesé lourd dans la décision finale: non seulement la commune, en cas de cessation des droits, augmenterait de façon drastique les droits, mais les subventions sportives (LORO, casino) seraient réduites à 0. Balle de Set renonçait donc à acquérir le droit de superficie. Il incombe donc au TCM d'investir pour garantir des conditions

de jeu normales à ses membres. Pour ce faire, avec la confirmation de la commune que le DDP le liant au TCM serait prolongé avec juste une adaptation des coûts aux conditions actuelles, le comité prendra contact avec des instituts bancaires pour obtenir la somme nécessaire et mandater les entreprises concernées pour les travaux.

Le club se porte (assez) bien

Alex Plaschy, responsable des juniors a tenu d'abord à rappeler certains chiffres: Le TCM compte un peu plus de 210 juniors répartis en 3 secteurs (95 tennis enfants de 4 à 10 ans / 55 tennis jeunesse de 10 à 18 ans / 60 tennis performances de 10 à 25 ans). Ces sportifs sont entourés par 7 entraîneurs et 10 moniteurs JS. 15 jeunes sont en en Sport-études et 20 jeunes sont intégrés dans les cadres FRIJUNE. A noter encore que Line Billeter, Elliot Delay, Samuel Blatti et Noa Nussbaum ont rejoint le cadre national. Le club compte en outre 5 joueuses et joueurs N (Valentina Ryser, Conny Perrin, Tanguy Genier, Gil Brahier, Arthur Proca). Pour finir il tient à relever l'excellente collaboration avec le mouvement junior du TC Neuveville et du Landeron. Une centaine d'adultes s'adonnent à leur sport favori sur les 4 courts du club.

Les interclubs ont pu reprendre

Frédéric Nussbaum a ensuite détaillé les résultats des 4 équipes inscrites en interclub Les équipes de 1^{ère} ligue dame, de 1^{ère} ligue

+45 et de LNC se sont maintenues tandis que, malheureusement, l'équipe de 1^{ère} ligue homme a été reléguée.

Des comptes sains

Christian Bosch, l'argentier a présenté des comptes équilibrés. Une ristourne sera faite sur les cotisations 2022 et 2023 des couples et le montant de la cotisation 2024 sera de 630 francs.

Un comité en transformation

Le comité avait demandé que les jeunes du club soient intégrés au comité et que les plus anciens les coachent durant une année puis se retirent de la circulation.

L'appel a été entendu et la composition pour cette année sera la suivante:

Président	Daniel Jolidon
Vice-président et responsable juniors	Alex Plaschy
Caissier	Christian Bosch
Secrétaire	Francine Sanz
Responsable compétitions	Frédéric Nussbaum
Accesneur	Alain Piemontesi

Nouveaux membres

Arnaud Bosch, Tanguy Genier, Arthur Procca Grâce à l'engagement de ces jeunes (certainement que d'autres suivront) et les idées innovantes qu'ils amèneront sûrement, l'avenir du TCM se présente sous d'excellents auspices.

DJ

ASSOCIATION LAST FRIDAY

Le Last Friday revient pour une deuxième année de fête en vieille ville!



L'an dernier, trois éditions du Last Friday ont été organisées à La Neuveville. Les derniers vendredis des mois de mai, juin & juillet 2022, la population a ainsi pu se retrouver, profiter d'offres culturelles et soutenir l'économie locale. Surfant sur cette réussite et cet enthousiasme de la population, une édition 2023 débutera le 26 mai.



Le Last Friday revient le dernier vendredi de chaque mois de mai, juin et juillet à partir de 18h00 et jusqu'à 22h00 en vieille ville de La Neuveville. Restaurants, galeries, boutiques, coiffeurs ainsi que le Musée d'art et d'histoire accueilleront les visiteurs. Au menu: dégustations, visites guidées, performances musicales et bien plus encore!

Le Last Friday est l'occasion idéale pour les habitants de La Neuveville et de la région de découvrir tout ce que la cité médiévale a à offrir en matière d'art, de culture et de gastronomie.



Pour plus d'informations sur le Last Friday et les dernières mises à jour sur le programme de l'événement, veuillez visiter nos pages Facebook et Instagram.

Dates des éditions du Last Friday 2023: 26 mai, 30 juin & 28 juillet. De 18h00 à 22h00.



LA TÈNE

Conseil général: le petit port en bois...

Sous la présidence de Teresa Remexido, les 38 conseillères générales et conseillers généraux se voyaient offrir un menu allégé pour cette séance de mai. En effet, mis à part une motion et deux questions, il n'y avait que deux rapports à se mettre sous la dent.

Le port de la Ramée conservera son cachet

Après avoir été retoquée deux fois par le conseil général, la demande de crédit de 580'000 francs pour l'assainissement du port de la Ramée a été acceptée à l'unanimité du plénum et ce au plus grand bonheur de la conseillère communale Valérie Dubosson, en charge du dossier. (Presque) toutes les critiques qui avaient conduit à l'échec des deux premières versions ont été corrigées et ce ne sont pas moins de 9 variantes qui ont été analysées pour arriver à la solution qui a ravi tant les commissions consultées que les partis.

Cette variante se démarque par sa sobriété, son intégration dans l'esthétique du site. Elle ne prend pas plus de place qu'actuellement et contribue, par la pose de poteaux à l'arrière, à guider les bateaux dans leurs emplacements, ce qui a comme conséquence positive d'éviter des manœuvres trop proches des roseaux.

Le revêtement bois du ponton sera local avec du bois de coupe de nos forêts au travers d'une étroite collaboration entre nos services (infrastructures) et le garde forestier de l'arrondissement. Il est prévu d'utiliser le bois abattu (frêne) pour ensuite l'acheminer en scierie pour séchage et découpe de planches. Et si, par manque de quantité, le solde devait

être complété, celui-ci proviendrait alors des forêts de l'arrondissement, restant ainsi très local. La digue, qui sera assainie partiellement, et certains aménagements environnementaux (remise en état de la rive, suppression de la rampe en béton, suppression des structures à bateaux, maintien de la rampe à castors) compléteront et embelliront encore plus ce petit coin de paradis laténien.

Les lampadaires du FC remplacés

Etant donné que les installations sportives dédiées au football sur le site de la Tène appartiennent à la commune, il incombe à cette dernière de les entretenir, et le cas échéant, de les remplacer. Après avoir changé l'éclairage du terrain d'entraînement, le conseil communal demandait un crédit de 72'000 francs pour remplacer l'éclairage du terrain principal qui arrive en fin de vie. Mis à part le fait que les pièces de rechange viennent à manquer, il faut aussi constater que l'éclairage illumine bien plus que les terrains et cette sur-illumination (qui gêne aussi la faune des bords du lac) provoque une pollution lumineuse qui sera corrigée par le nouvel éclairage intelligent. Certains membres ont relevé que le fait de procéder par étape au remplacement des luminaires des terrains attribués au football ressemblait un tant soit peu à du saucissonnage et que le FC semblait favorisé par rapport aux autres sociétés de la Tène. Comme Valérie Dubosson était la seule conseillère communale sur le devant de la scène, ce jeudi soir, elle a, avec le sourire, prit note que le plénum acceptait à l'unanimité ce crédit.

Une motion transformée en initiative communale

Suite aux réponses fournies par le conseiller Heinz Hoffmann, une motion de l'Entente de la Tène demandant l'interdiction des mousses d'extinction fluorées ou contenant un autre additif non biodégradable sur le territoire de la commune a été retirée et sera transformée en initiative communale. Les autres partis soutiendront cette initiative.

La récolte des déchets au cœur de deux questions

Le conseiller général Michel Luthi (ELT) a demandé pourquoi la déchetterie située à la Tène a été changée de place et si ceci était définitif. Le conseil communal par la voix de Daniel Rotsch a répondu que le déplacement était obligatoire en vue des travaux prévus dans le camping et que le nouvel emplacement n'est que provisoire.

La conseillère générale Léonore Lovis (Les Verts) a demandé au conseil général d'intervenir auprès du syndicat de la Châtellenie de Thielle afin que la déchetterie de Cornaux soit plus longuement ouverte le samedi après-midi. En effet il n'est pas rare que le bouchon créé par les utilisateurs de la déchetterie le samedi après-midi s'allongent et que quelques personnes doivent rebrousser chemin avec leurs déchets. Le conseil communal a accepté de transmettre cette requête à qui de droit.

DJ

LA TÈNE

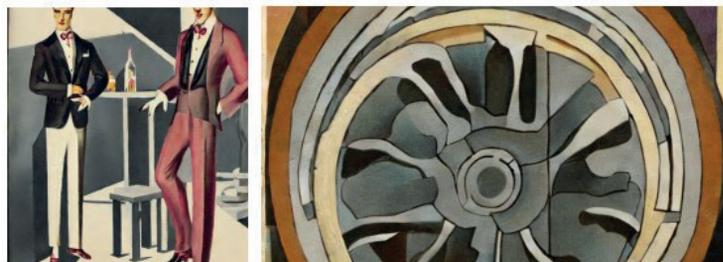
3 concerts exceptionnels des jeunes chanteurs de Marin

Les jeunes chanteurs de Marin sont fiers de présenter leur nouvelle comédie musicale «Toi, les autres et moi». Pour ce projet d'envergure, ce ne seront pas moins de 70 enfants qui chanteront, danseront et joueront la comédie. En effet, à cette occasion, la chorale des Jeunes chanteurs de Marin, sera entourée de trois chorales de l'EOREN (Bas-lac, Mail et Côte). Le chœur sera accompagné par 6 musiciens et la direction assurée par Mélanie Trachsel et Dania Girolami.

Le chœur vous emmènera dans de folles aventures racontant les péripéties d'un inventeur un peu spécial, à qui il arrive des désillusions et des découvertes extraordinaires. Un voyage au cœur des années 1920 durant lequel la moquerie, les faux amis mais aussi l'amour et l'espoir feront alliance.

Toutes ces chanteuses et chanteurs vous attendent à l'espace Perrier de Marin le jeudi 25 mai à 19h30 (ouverture des portes 19h00), le vendredi 26 et le samedi 27 mai 2023 à 20h00 (ouverture des portes à 19h30). Le prix d'entrée est fixé à 20 francs pour les adultes et 10 francs pour les enfants. Comme il n'y a pas de réservation, il est plus prudent de venir un peu en avance.

DJ



Toi, les autres et moi...



Une comédie musicale de Dania Girolami et Mélanie Trachsel

Avec la chorale des Jeunes Chanteurs de Marin et les chorales de l'EOREN Bas-lac, Mail et Côte

Paroles et musique: Mélanie Trachsel

Mise en scène et danses: Dania Girolami

Décors de scène: 11FR44 et leur professeur: Florence Aellen



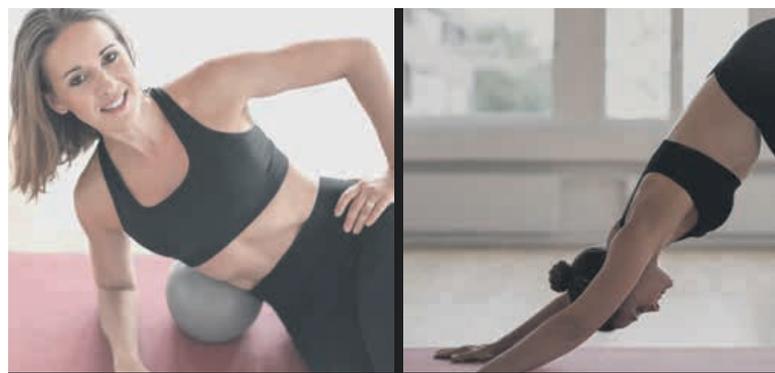
TREMPER LES PIEDS DANS L'EAU C'EST RAFFRAÎCHISSANT...

Protégez votre maison contre le ruissellement avec le soutien de l'ECAP.

MAIS PAS DANS MA MAISON!

Plus d'information sur www.pasdansmamaison.ch

ECAP
Neuchâtel
Etablissement cantonal
d'assurance et de prévention

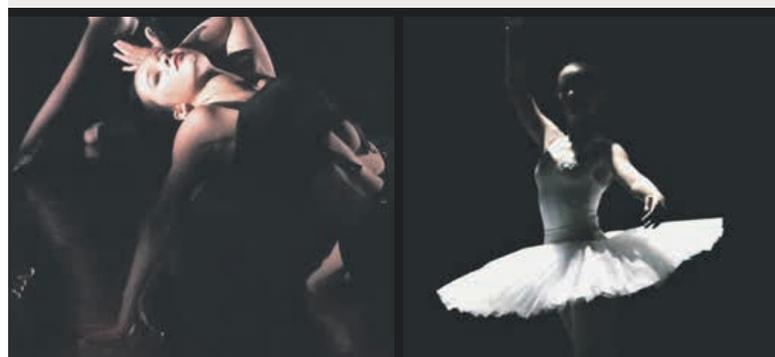


PLD

DANSE & BIEN-ETRE

COURS - STAGES - ATELIERS
LOISIRS - FORMATION SPORT ART ÉTUDE

www.pillife-danse.com
[@pil_life_danse](https://www.instagram.com/pil_life_danse)



Dans le vent de l'actualité par Claude Zweiacker

Les adieux à l'avion Mirage III

Thierry Goetschmann aux commandes



A l'époque, commandant de l'escadrille de reconnaissance des Forces aériennes suisses sur Mirage III RS, le colonel retraité Thierry Goetschmann, 67 ans, de Saint-Blaise, pilotera, le jeudi 25 mai prochain, le tout dernier vol de cet avion attaché à l'histoire de notre aviation militaire mais aussi le tout dernier exemplaire apte au vol en Europe. Ce sera aussi l'ultime envol de ce pilote qui a totalisé à la fin de ses activités professionnelles 6'750 heures de vol dont 1'100 sur Mirage III.

Après son enfance, à Corcelles-Cormondrèche, Thierry Goetschmann est devenu un habitant de la Calabre de Saint-Blaise. Il réside, depuis 40 ans, dans la petite maison appelée La Mignonette. Il a toujours été passionné par les avions; pas les avions en bois, pas les modèles réduits mais ceux qui volent de vrai. Une passion, mieux une détermination pour obtenir le brevet de pilote militaire.

«J'ai volontairement interrompu mes études techniques à Neuchâtel pour accomplir à 22 ans mon école de recrues en 1978. Je ne suis sorti du service militaire que 36 années plus tard...» explique-t-il. Effectivement, mais au terme d'une brillante carrière qui l'amena, après avoir

commandé une escadrille de Mirage III RS, puis la base aérienne de Sion, à la responsabilité et à la conduite de la sélection des pilotes militaires suisses. Au terme de sa carrière, avec le grade de colonel, il commanda en effet les écoles pour pilotes des Forces aériennes pendant plus de cinq ans.

Colonne vertébrale des Forces aériennes suisses, les 16 derniers Mirages III (des 57 livrés en 1970) ont été mis hors service en 2003. Parmi eux, trois exemplaires dont un avion biplace ont ainsi échappé à la casse et furent octroyés à Clin d'ailes, le Musée de l'aviation militaire de Payerne. Créée en 1998, l'Association Espace Passion, de soutien à ce musée, forte de mille membres passionnés d'aviation militaire, s'employa à remettre le Mirage III biplace en état de vol, avec certification civile, et organisa, dès 2008, des vols passagers à bord de son Mirage III DS biplace. Le bilan: 200 vols à son actif. Alors que plusieurs sorties étaient encore prévues en 2023, l'OFAC, l'Office fédéral de l'aviation civile, a retiré l'autorisation de voler au Mirage III DS J-2012/HB-RDF d'Espace Passion à fin mars passé. Sa décision fut prise en raison du vieillissement de certaines pièces et composants arrivant à échéance et devenant impossibles à renouveler. Toutefois, cet office a exceptionnellement encore autorisé deux vols qui auront lieu le jeudi 25 mai.

L'avion mythique sera piloté lors de ces deux derniers vols de 50 minutes par Thierry Goetschmann. Un tout dernier vol plein d'émotion pour ce pilote militaire neuchâtelois émérite si attaché aux Mirages. Brève réponse: «Un avion se commande, l'émotion ne se commande pas».

Le Bulcom ne veut pas laisser passer ce moment d'histoire aéronautique sans remercier Thierry Goetschmann de son engagement exemplaire au service de notre pays.

Claude Zweiacker